



<https://www.rp59.fr>



rp59@orange.fr



Racines et Patrimoine
en Avesnois

Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine

DANS CE NUMÉRO :

EDITO

Sommaire	1
Visite du site archéologique de Maubeuge	2
L'ultime acte de bravoure d'André Moreau (1944)	15
Formation FTFP de Sambre Avesnois	16
Les livres en vente	18
PRESEL Pierre Félix, soldat napoléonien.	19
Exposition et rallye de l'Ascension	20
Cahier de doléances de Ramousies	22
Registres matricules de l'ancien régime	27
Faits divers et accidents en 1884	36

Notre exposition traditionnelle de l'Ascension à peine démontrée, nous préparons la suivante, qui aura lieu le 9 mai 2024. Le thème est déjà choisi : le 80^e anniversaire de la Libération et la résistance en Sambre-Avesnois ». Si vous avez des documents et photos de cette époque, l'association est intéressée.

L'association y travaille depuis de nombreux mois ; un livre a été présenté lors de l'exposition : « Résistance en Sambre-Avesnois ». On peut y trouver les historiques des groupes de la région de Maubeuge, ainsi que des tracts et bulletins divers.

L'association a participé à diverses commémorations : le 19 mars : 61^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, le

30 avril : journée nationale des déportés, 8 mai : la fin de la seconde guerre mondiale. Elle a organisé la commémoration du 80^e anniversaire du Conseil de la Résistance le 27 mai à Rousies, avec la participation de la FNCA et de la chorale.

Permanences : chaque mercredi de 19 à 18h, fermeture le 9 et 16 août. Venez consulter notre bibliothèque ou nous aider.



Commémoration du 27 mai



Boussois et Recquignies

VISITE DU SITE ARCHEOLOGIQUE DE MAUBEUGE

Le 20 mars 2023

Au crépuscule de la période des fouilles archéologiques qui ont eu lieu à Maubeuge, à partir d'octobre 2022, quelques membres de l'association Racines et Patrimoine en Avesnois ont eu le privilège de découvrir le site accompagné du Responsable chargé d'études et d'opérations : Mr Henton.

L'INRAP (institut national de recherches archéologiques préventives) est en effet intervenu à Maubeuge dans un premier temps en diagnostic, en 2021, en lien avec des projets d'aménagements menés par la commune.

C'est sur le site de la Clouterie, situé en bord de Sambre, connu par la population comme l'îlot Lecluyse, démoli en 2020, ainsi que l'emplacement de l'ancien hôtel « Le Provençal » et l'îlot « Shopi », que le diagnostic a été réalisé en 2021.

Les conditions d'interventions ont été pénibles. Les vestiges conservés se situaient à

une profondeur importante, dans un milieu très humide puisque se situant dans l'ancien lit de la rivière : la Sambre. Comment s'imaginer qu'à l'endroit du baraquement où l'archéologue nous expose son travail, des bateaux naviguaient encore il y a 400 ans !

Cependant ce diagnostic s'est révélé positif, et des données précieuses sur la ville médiévale ont pu être recueillies. La DRAC a alors prescrit une fouille préventive sur trois emprises, regroupant une dizaine d'archéologues.

Mais alors que le diagnostic est financé par l'Etat, les travaux de fouille eux doivent être pris en charge financièrement par la commune, car propriétaire du terrain.

Seules deux emprises seront fouillées, la mairie ayant décidé de déplacer l'ouvrage devant se situer sur l'emplacement de l'ancien « Provençal », où le diagnostic avait révélé la présence d'un ancien cimetière, pour des raisons financières. En effet le budget initial étant de 1,2 million d'euros, trop lourd à sup-



porter pour la mairie, l'emprise n°2, du cimetière, ne sera donc pas fouillée. Nonobstant, ce site est gelé à tout jamais et rien ne pourra plus dans le futur être construit à cet endroit, hormis une place.

C'est donc l'archéologue passionné et passionnant, Alain HENTON, qui nous a exposé ses hypothèses scientifiques à la suite de ses

découvertes sur le site.

Tout a débuté à partir des plus anciens plans de Maubeuge connus, une cartographie du XVI^e siècle (vers 1560 / 1565) d'un cartographe des Pays Espagnols, qui a cartographié les propriétés de Philippe II, dont Maubeuge faisait partie.

C'est à proximité du bourg médiéval initial où S^{te} Aldegonde, fondatrice de la ville, avait érigé son abbaye (site de la place Verte actuelle), que se sont déroulées les fouilles.

Emprise n°1, le long de la voie de bus actuelle, derrière l'ancien bâtiment Lecluyse.

La visite nous a permis de découvrir le travail de l'INRAP au cours des derniers mois. L'eau ayant déjà été relâchée, elle commençait à remplir le site mais nous avons pu encore en apprendre beaucoup.

Notamment qu'à cet endroit, beaucoup de céramique carolingienne avait été découverte. En effet le lit de la rivière à cette époque passait à cet endroit. A l'origine la Sambre arrivait sur une vallée de 700 mètres sur l'emplacement actuel du grand hôtel, au carrefour de la rue de Provence et de la rue Georges Dubut, sur l'îlot « Shopi » (pour essayer de situer). Le lit actuel de la Sambre a été créé par Vauban en détournant la rivière pour la fortification de la ville.

Les archéologues ont ici réussi à toucher les chénaux du haut Moyen-Age (VII^e, VIII^e, IX^e, et X^e Siècle). Un des chénaux découvert conserve les traces d'un aménagement de berge en bois du XIV^e Siècle. A cette époque, le comte du Hainaut, accorde la construction de l'enceinte de la ville. Jusqu'à cette période la Sambre est encore une rivière sauvage et s'écoule comme elle veut. Mais en 1339, avec la construction de cette enceinte pour rejoindre un point haut de la ville, la vallée va être coupée en deux endroits. Du jour au lendemain la Sambre qui s'écoulait dans une vallée très large va être réduite à une porte de 15 à 20 mètres de largeur. Mais à l'intérieur de l'enceinte, l'eau va monter.



Archéologiquement parlant, tout cela peut être parfaitement suivi. Un géoarchéologue, spécialisé dans les strates alluviales, est intervenu à ce titre durant l'opération. Ils ont alors pu observer le lit de la rivière bouger, les inondations, comment les chenaux avaient bougés. Sur un siècle de temps ils ont pu remarquer les nombreux efforts désespérés de la population pour contenir la rivière. Une trouvaille essentielle a été faite avec l'hypothèse que le comte du Hainaut (car seule personne, en dehors des chanoinesses, ayant les moyens de financer de pareils travaux), après l'énorme incendie ayant détruit une énorme partie de la ville vers 1398, aurait utilisé les remblais pour créer une digue à travers ces chenaux qui n'arrêtaient pas de bouger et commencer ainsi à les stabiliser. Donc commencer à créer une nouvelle berge sur laquelle il va construire au XV^e siècle, un énorme bâtiment, probablement un entrepôt, dont les ruines ont été découvertes en 2021. Les trouvailles ont été d'autant plus fructueuses que les artisans se trouvant à proximité à cette époque, et la rivière servant de poubelle, ce sont des centaines de kilos de céramique, des chaussures en cuir du XIV^e /XV^e siècle, beaucoup d'artisanat de laiton qui ont été trouvés. D'ailleurs les sources historiques mentionnent qu'à une période des hommes ont dû creuser à nouveau le lit car la Sambre est peu profonde et la quantité d'immondices empêchait les bateaux pourtant à fond plat de naviguer.

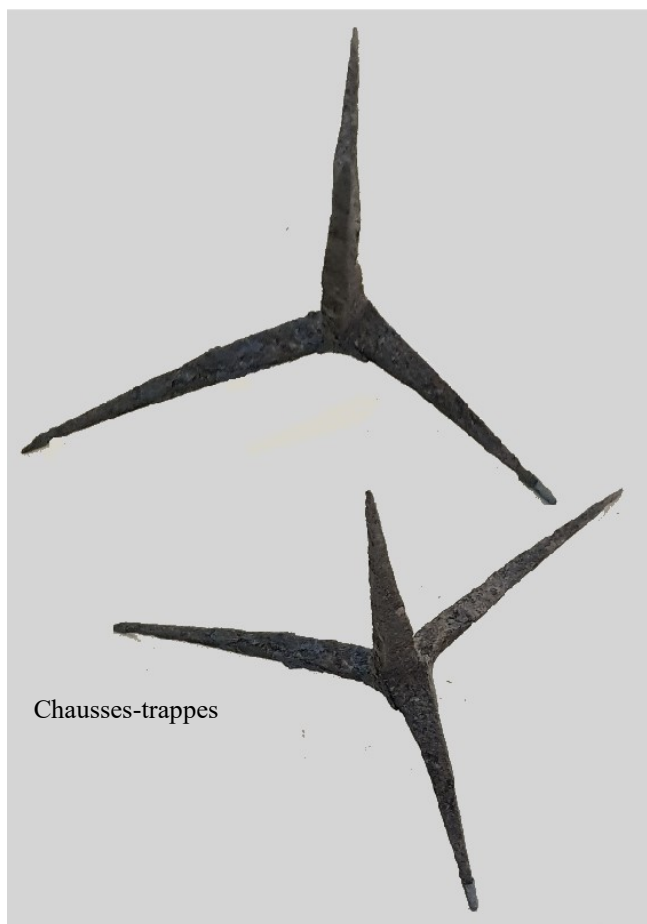
C'est sur cette emprise aussi que fut découvert un canal maçonné de dérivation de la Sambre, séparant la zone des habitations privées, avec les activités de berges. Canal probablement aménagé au cours du XV^e siècle, surplombé par le fameux petit pont en pierre à une seule arche. A l'époque ce pont devait servir à faire passer les marchandises de l'entrepôt et donc aux activités commerciales, qui ramenaient donc de l'argent au comte.

De l'autre côté de ce pont, en direction de l'avenue de France, qui à cet endroit prend quasiment le tracé de la rue médiévale, ce trouve

les habitations privées. Là, se trouvent les murs du cadastre du XV^e, XVI^e et XVII^e siècles et le cadastre a été fossilisé jusqu'au XX^e siècle. Les maisons détruites en 2020 étaient toujours sur ces fondations.

Ce canal sera abandonné courant du XVI^e, servant à son tour de dépotoir et ayant donc permis la découverte d'une mine d'objets dont un sac contenant une cinquantaine de chausses-trappes.

Description selon Wikipedia : Il s'agit d'un piège métallique constitué de pointes disposées de telle sorte que l'une d'elles, posée sur une base stable, est orientée vers le haut (par exemple selon la forme du tétraèdre). Cet ancêtre des mines est apparu pendant l'Antiquité, appelé *tribulus* ou *murex ferreus* par les Romains. Les pointes peuvent être enduites de poison. Utilisé à l'origine contre les pieds d'hommes (chaussés ou non) ou d'animaux.



Chausses-trappes

Photos du beau canal et du très joli pont, qui sont d'ailleurs apparues dans la presse





Photos de l'emprise n°1 où on aperçoit encore l'élévation du bâtiment de berge du XVe siècle.





Peut-être aurons-nous l'occasion un jour de pouvoir admirer au moins une partie de toutes ces découvertes, car un projet de musée à l'ancienne C.A.F est en projet, bien que tous ces objets soient la propriété de l'Etat. Cependant cela prendra du temps car après l'étude en cours, viendra le temps des restaurations. En attendant une exposition aura lieu fin 2023 ou début 2024, à Maubeuge, avec une conférence de M^r HENTON.

En nous dirigeant vers l'emprise n°2, nous pouvons apercevoir un vestige d'une mosaïque qui appartenait à l'hôtel « le Provençal ».



Le Provençal

Vraisemblablement peu de personne ose évoquer leur connaissance de ce lieu, probablement en lien avec l'activité qu'il occupait. En effet à la période après-guerre cet hôtel avait



Alain Henton

une salle de spectacle transformiste, mais aussi certaines activités « coquines ».

M^r Henton avait consulté les plans avant de commencer les fouilles et il avait été interpellé par un plan du XVIII^e où apparaissaient des petites croix sur cet emplacement. Et en commençant à démonter au niveau de la citerne à l'arrière de l'ancien hôtel, l'hypothèse s'avéra exacte puisque l'archéologue tomba sur un squelette, et en élargissant un peu le périmètre ce sont une douzaine de squelettes qui ont été finalement trouvés. Les murs qui délimitaient le cimetière ont été retrouvés et il est certain que l'hôtel avait été reconstruit exactement à l'emplacement de ce cimetière.

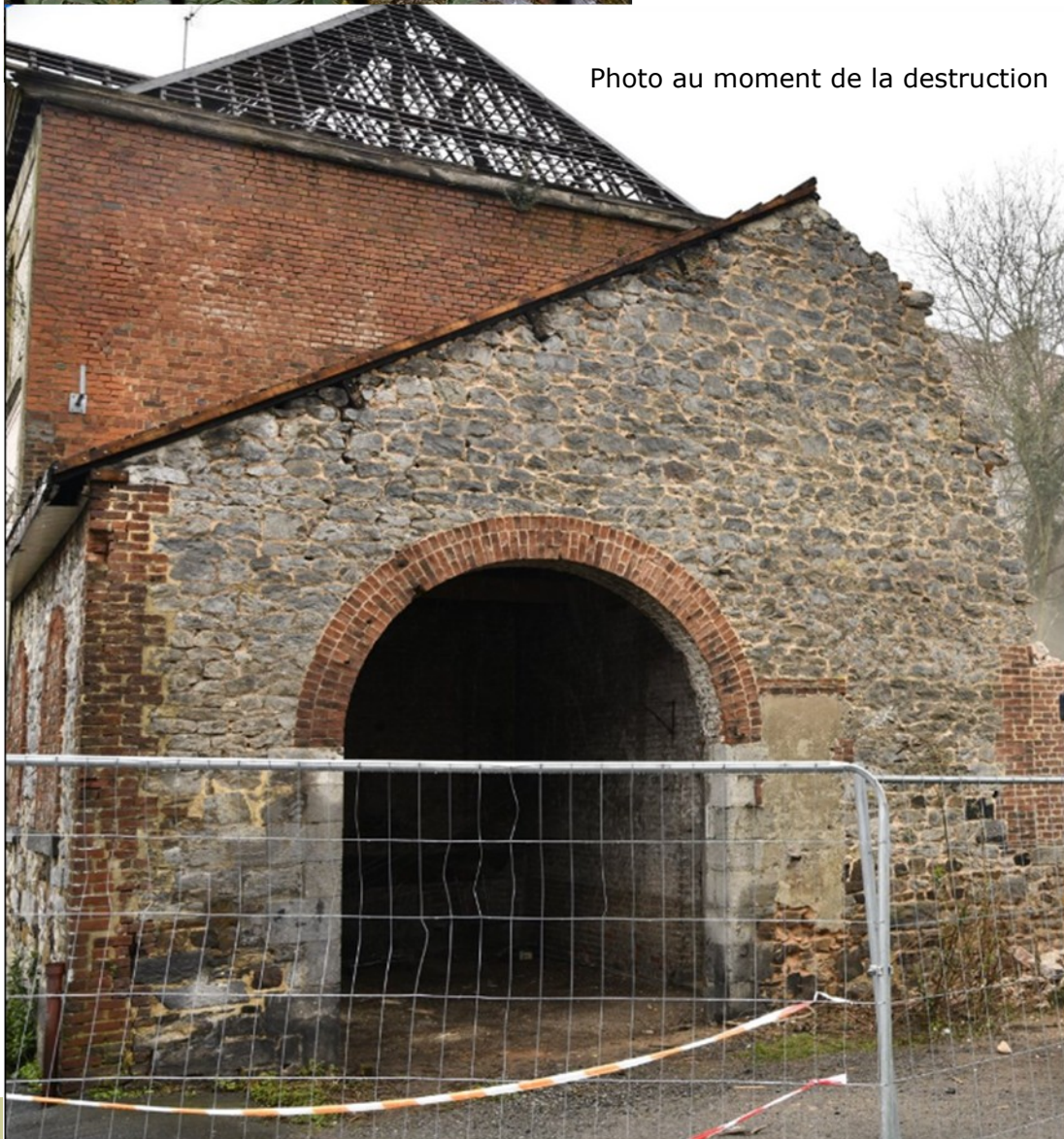
Et c'est donc cette emprise qui est restée au stade de diagnostic, la mairie préférant reculer le projet immobilier pour ne pas augmenter les coûts de fouilles.



Nous avons également longé les derniers vestiges, découverts en 2021, des magasins à fourrage de la place forte de Maubeuge, qui avaient été créés par Vauban pour les animaux, notamment de la cavalerie. Ces magasins fonctionneront de la fin du XVII^e jusqu'à la fin du XIX^e où ils seront abandonnés. Il restait juste un bâtiment près de l'hôtel des postes, qui a été détruit en 2020.

Nous avons finalement fini notre visite à l'emprise n°3, uniquement à l'extérieur du chantier pour des raisons de sécurité. Là aussi les pompes avaient été enlevées et les eaux remontaient doucement mais nous avons malgré cela pu apercevoir les magnifiques vestiges. En 2021 lors du diagnostic les conditions, sur cette zone étaient particulièrement infernales : l'eau giclait des parois et la boue était

Photo au moment de la destruction

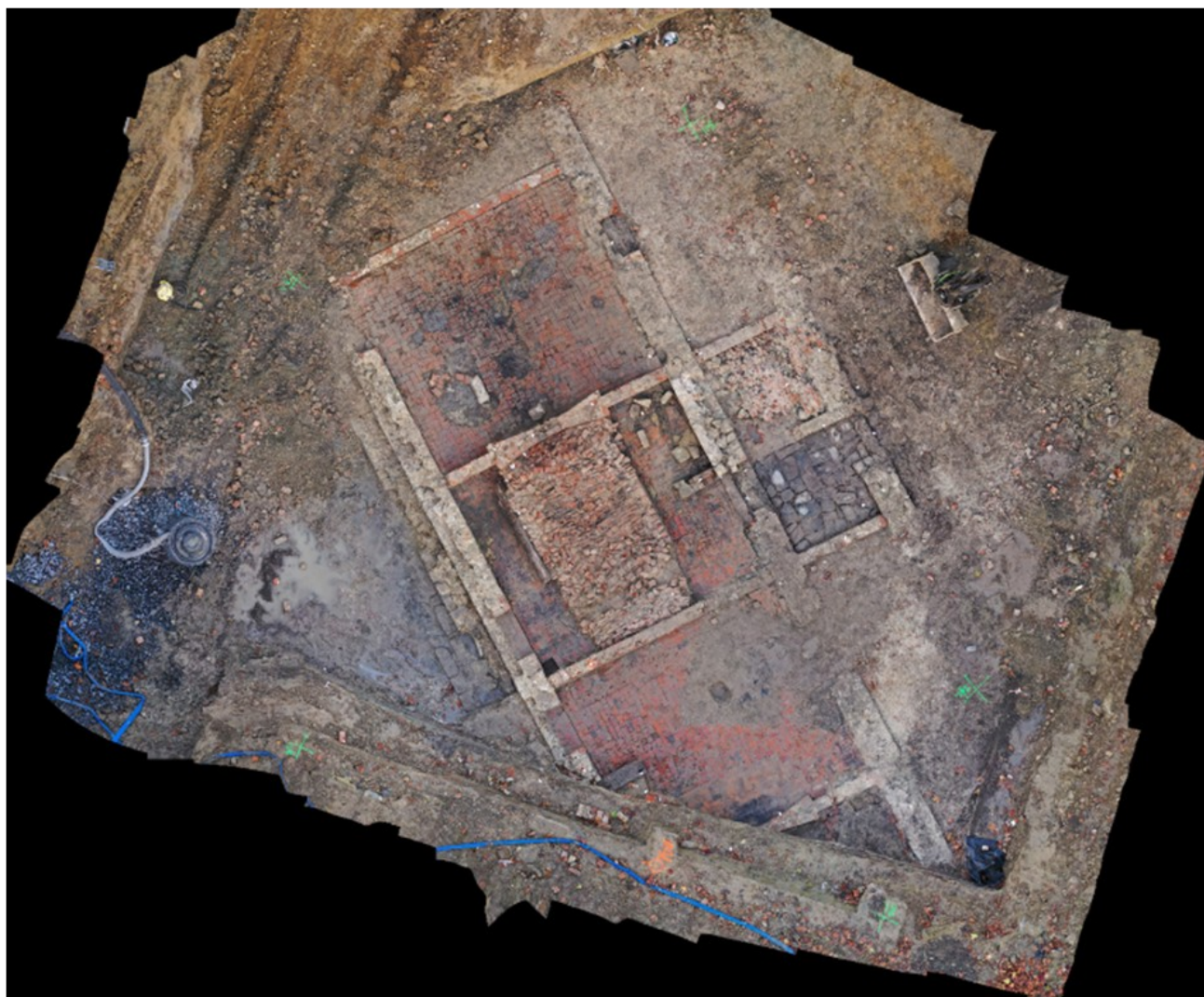


omniprésente. Malgré cela les archéologues avaient quand même trouvé des murs et imaginé l'hypothèse que potentiellement cet endroit, pouvaient se trouver des maisons de béguines.

La DRAC a donc prescrit un grand secteur d'environ 400m², et par chance toute la zone de prescription va révéler ses trésors. Et c'est un magnifique béguinage du XVI^e siècle que les archéologues vont découvrir. Par les écrits de Jennepin, M^r Henton va nous révéler que l'hypothèse est que c'est probablement celui qui a été reconstruit en 1576, car Jennepin avait cité la reconstruction de six maisons de béguines or les fouilles en ont révélé cinq, la sixième se trouvant probablement dans le prolongement de la zone, en dehors de l'emprise. Il s'agit de petites maisons, sous forme

de bloc, en élévation à l'image des Cantuaines, avec à chaque fois des portes accolées, et double cheminée. Chaque logement d'environ 20m² possédait une petite courette à l'arrière et une cave semi enterrée. Très bien organisée, car vu sur les photos prises par drone, on retrouve à chaque fois cave, cave, courette, courette et ainsi de suite. Et cette découverte a permis à l'institut de faire de grosses avancées sur l'architecture de cette époque. Ils ont même découvert une des doubles cheminées qui été tombée à plat lorsque Vauban avait démonté les murs, car si les murs d'enceinte sont en pierre, l'intérieur des habitations était fait de pans de bois, de colombage et de torchis.

Photo du site de l'INRAP



Vue drone redressée des maisons de béguines (fin XVI^e siècle) en cours de fouille. Dans la maison centrale est visible la cheminée effondrée lors des travaux de démolition de Vauban en 1679 et à l'arrière de celle-ci apparaît une petite cour pavée donnant sur un petit cellier.



Ces fouilles leur ont permis de savoir jusqu'à quelle hauteur le feu marqué la cheminée.

Les murs de cette emprise sont conservés sur environ 50 cm de hauteur, ce qui est exceptionnel selon M^r HENTON. Pourquoi une telle conservation ? Car moins d'un siècle plus tard Louis XIV débarque à Maubeuge et Vauban doit fortifier la ville. Ce dernier va expulser les béguines, raser le béguinage mais en laissant des murs (ceux découverts lors des fouilles), puisqu'à cet emplacement il va construire un bastion.

Les fouilles ne se sont pas arrêtées là, car potentiellement les archéologues savaient qu'ils pouvaient y avoir en dessous un béguinage encore plus ancien car les sources historiques actuelles mentionnent le plus vieux béguinage à 1273. Tous les béguinages de la région étant créés vers 1250 / 1270. En janvier 2023, ils ont donc recommencé à démonter de façon raisonnée les murs du XVI^e siècle, de manière scientifique et avec un certain regret, mais le résultat fut concluant puisqu'en des-

sous les murs d'un magnifique béguinage du XIV^e / XV^e siècle est apparu, quasiment encore mieux conservé que celui du XVI^e.

A cette époque les béguines ont régulièrement les pieds dans l'eau, car installée à proximité du lit de la rivière. A chaque fois elles doivent remonter leurs sols et leurs murs et en faisant cela, ça stratifie le site. C'est donc sur une bonne hauteur que les archéologues vont retrouver les murs conservés. Ce sont donc trois bâtiments avec de beaux chemins qui ont été découverts.

La chance que les archéologues ont eu, c'est de récupérer des murs qui étaient tombés suite à un violent incendie, et M^r Henton évoque par hypothèse les guerres de Louis XI où il incendie quasiment toutes les villes médiévales du sud du Hainaut. Et là les sources historiques mentionnent bien qu'en 1478, Louis XI attaque la ville, prend la ville et que les destructions avaient été une véritable catastrophe. L'hypothèse posée ici par Mr HENTON, serait donc que ce béguinage médiéval fut



Photo du site de l'INRAP

détruit par Louis XI. Il a d'ailleurs découvert un fragment de boulet en pierre dans les niveaux d'incendie. Rien ne peut être prouvé à 100% et comme il nous l'est bien précisé encore une fois, ce sont des hypothèses historiques posées notamment grâce aux tas de petits objets retrouvés.

Les grands murs, les plus puissants sont les fondations du bâtiment du XVI^e qui ont été conservés car trop compliqué à retirer selon

l'archéologue, et tout les reste de l'architecture pavés, murs plus bas sont ceux du XIV^e et XV^e siècle.

M^r Henton évoque ici la chapelle S^{te} Elisabeth qui devait probablement se situait à l'angle arrière du bâtiment blanc (arrière du magasin La Vie Claire) et de la rue Henri Durre. Il n'en reste peut-être même pas de vestige car elle se situe au niveau du bastion construit par



Galaxy S21 FE 5G



Vauban, et on sait que ce dernier avait détruit le cimetière de cette chapelle pour remblayer son bastion, preuve en est, des dizaines d'ossements humains ont été retrouvés lors des fouilles de cette troisième emprise.

Au XVI^e siècle, sans bien savoir pourquoi, on sait qu'ont été récupérés un tas de déblais avec un grand nombre de pierre de taille d'une Eglise gothique, peut-être la fameuse Eglise Sainte Elisabeth qui a peut-être été détruite au XV^e/XVI^e siècle puis reconstruite par la suite en briques, tout cela pour dire que cela a permis à l'équipe de récupérer des lames funéraires du XIV^e siècle.

Des tas de pierres et de fragments de bois ont été récupérés lors de ces fouilles, des milliers de photos ont été prises notamment par drone pour pouvoir faire éventuellement des élévations en 3D pour ne pas que l'information se perde. Car tous ces vestiges seront prochainement transpercés de pieux en béton pour pouvoir construire les nouveaux bâtiments.

Petit point sur ce qu'étaient des béguines. Le mouvement béguinal apparaît dans le courant du XIII^e siècle, il s'agit d'une sorte de réaction de la société civile contre la hiérarchie ecclésiastique, donc c'est une communauté, ici de femmes en ce qui concerne les béguinages, qui va s'établir pour vivre leur religion à leur façon. Cela va relativement bien se passer au départ jusqu'à environ la fin du XIII^e siècle mais très vite elles vont être confrontées au clergé masculin et à la papauté. Il y en aura quelques-unes de brûler à Paris, dont une de Valenciennes qui avait écrit un roman sur l'amour chrétien, « Le miroir des âmes simples et anéanties ». Il s'agit de Marguerite PORETE.

S'ensuit une grosse répression, peu de béguinages ont subsisté. La chance qu'il y a probablement eu ici à Maubeuge était d'avoir un pouvoir au-dessus d'elles : les chanoinesses de Sainte Aldegonde. Celles-ci avaient un pouvoir très important jusqu'au sommet de la royauté Française, ce qui peut expliquer qu'elles ont continué leur vie jusqu'à la pé-

riode de Vauban.

Les premières béguines sont pour la plupart au début des veuves, notamment de personnes très fortunées, nobles... qui décide de quitter la vie civile, se mettre en communauté et de vivre pauvrement. Elles font également des œuvres caritatives en soignant les malades et les pèlerins probablement à l'hôpital Saint Nicolas qui était à proximité, en ce qui concerne celles de Maubeuge. Elles prient également, elles ont une vie assez religieuse en réalité. C'est un drôle de contexte puisque ce sont des laïques religieuses. Jamais personne n'a su exactement définir ce qu'étaient les béguines, ce qui leur posera quelques problèmes au fil de l'Histoire.

Ces femmes au départ fortunées, sont propriétaires de maisons dans Maubeuge. Les rentes de ces maisons vont permettre de financer le fonctionnement du béguinage, puis au fur et à mesure les béguines deviendront réellement de plus en plus pauvres. Les dernières vivaient vraiment de pas grand-chose, notamment de dons que les gens devaient leur faire et d'aumône. L'archéologue nous explique que la découverte de latrines est toujours une aubaine, car ces dernières recèlent toujours d'objets en tout genre. Ici pas de latrines, les pots de chambres devaient être déversés directement sur le chemin, l'équipe a tamisé les sédiments d'un chemin et ont découvert un magnifique bracelet en verre avec une armature en laiton de béguine du XVII^e siècle. Des médailles, des monnaies, des pièces de vêtements (dont des belles chaussures en cuir), tous leurs objets de la vie quotidienne (clés, couverts...). Pour celles du XV^e l'incendie a fait que pleins d'objets étaient restés là, deux lampes à huile en fer très bien conservées, deux cuillères en laiton du XIV^e siècle...

Et mystérieusement des objets d'enfants ont aussi été retrouvés, mais dans leurs tâches les béguines enseignaient également, ce qui pourrait expliquer ce mystère.

Mathilde Beaujean

L'ULTIME ACTE DE BRAVOURE D'ANDRÉ MOREAU

Le 2 septembre 1944

Samedi 2 septembre 1944. Rousies est libéré. La famille Moreau a le cœur gonflé de joie.

Le lendemain matin, le couple prend son petit-déjeuner. M^{me} Moreau échafaude des projets, quand soudain, des bombardements d'une violence inouïe se font entendre. Le ciel est sombre sur Mairieux et André Moreau s'écrie : « il faut que j'y aille ! ».

Son beau-frère et sa belle-sœur habitent là-bas. Il part en laissant sa femme et ses deux petites filles, âgées de treize et dix ans. Ce sera la dernière fois qu'elles le verront. Comment auraient-elles pu savoir que leur père, âgé de trente-sept ans, faisait partie des F.F.I.

Sa nièce, Marie-Thérèse Deharveng, se souvient. « Le 3 septembre, à Mairieux, entre 8 h et 9 h, il se produisit dans le village un vacarme terrible ! Nos rues étroites furent obstruées par des colonnes de convois militaires. Quelle ne fut pas notre stupeur de reconnaître les uniformes et casques allemands et les croix gammées sur les chars qui traversaient nos prairies, ne sachant plus emprunter les routes. »

« Puis, les bombes qui tombaient sans arrêt ! Toute notre famille s'est précipitée à la cave. Nous entendions les bottes allemandes marteler le sol, car ils avaient pénétré dans la maison pour y installer leurs mitrailleuses à toutes les fenêtres. Nous n'osions plus respirer de crainte d'être découverts. »

« Enfin, en fin de matinée, nous avons risqué un coup d'œil par le soupirail de la cave. Dans la cour de la ferme, des camions chargeaient des soldats blessés, ensanglantés, tous étendus par terre... puis des départs, des cris, des chars, et un semblant de silence ! »

« En tremblant, nous sommes sortis de notre cachette pour entendre frapper à notre porte. Papa a ouvert et un monsieur s'est présenté : « Je suis Pierre Renon. Votre beau frère André Moreau vient d'être tué par les Allemands

au carrefour, en haut de la route d'Elesmes ». Nous sommes partis appeler le curé, l'abbé Wattremez qui, portant bien visiblement une croix au-dessus de sa tête, nous a frayé un passage de Mairieux à Elesmes. »

« Toute la famille se suivait et le spectacle qui s'offrait à nos yeux était épouvantable ! Rien que des morts fracassés, des blessés allemands tendant leurs bras en criant « au secours » en apercevant la croix. »

« Tout au long du chemin, M. le curé répondait : « Le Français d'abord. Je vais revenir ». Pierre Renon nous a guidés au carrefour. Mon oncle était étendu. Il ne bougeait plus. Un énorme trou lui avait traversé la tête. »

« L'abbé Wattremez lui a administré les derniers sacrements et nous a aidés à le déposer sur une civière de branchages. Nous avons repris notre triste cortège, ne voyant même plus les chevaux noirs et calcinés sur place, dressés comme des statues attachés à leur attelage. »

« M. le curé est allé aider les mourants. Nous avons déposé notre oncle dans notre maison et je me souviens que mon frère a enlevé sa chemise pour lui faire une toilette décente. Pierre Renon ne nous a jamais quittés et c'est lui qui est parti à pied jusqu'à Rousies afin d'annoncer la terrible nouvelle. Nous avons su par la suite que mon oncle était venu à Mairieux dans le but de nous secourir. Il avait en effet un extincteur sur son vélo, puis n'écoulant que son courage, avec d'autres résistants, il avait fait des prisonniers. Mais un officier allemand était alors survenu derrière lui et l'avait abattu par surprise.' »

A Rousies, au domicile de M. Moreau, les deux fillettes attendaient le retour de leur papa pour fêter la Libération avec des amis du couple invités pour la circonstance...

FORMATION FTPF DE SAMBRE AVESNOIS

Les formations FTPF du secteur de Maubeuge et de l'Avesnois (10^e, 11^e, 12^e bataillons FFI-FTPF) ont été assimilés à des unités combattantes par arrêté du 21 janvier 1986.

HISTORIQUE DE CES FORMATIONS.

Dès l'invasion de la France, la Résistance s'organisait, et intensifiait son action politique et militaire, malgré la sanglante répression de l'Occupant nazi.

En Sambre-Avesnois, et tout particulièrement dans la région limitrophe de la Frontière Belge, où transitaient les convois ferroviaires, hippomobiles ou motorisés allemands assurant la relève des garnisons stationnées en France, la résistance locale assumait une mission, dont l'importance allait s'amplifier au fur et à mesure que se rapprochait l'heure du débarquement allié et la couvrir de gloire jusqu'à la Libération.

Dans le secteur stratégique de l'Avesnois, comprenant l'immense forêt domaniale de Mormal, la Résistance agissait jour et nuit avec le double objectif de placer l'ennemi et ses collaborateurs dans une situation d'insécurité permanente et aussi d'assurer la mobilisation populaire en préparant la grève insurrectionnelle en vue de la Libération.

Au sein de la Résistance, les éléments de Formations F.T.P.F. de ce secteur qui comprenaient trois Bataillons (les 10^e, 11^e, 12^e Bataillons F.F.I. - F.T.P.F) allaient livrer un difficile combat, aidés par l'O.C.M. (Organisation Civile et Militaire).

Pour réaliser cette offensive de longue haleine, l'Etat-Major des F.T.P.F. décida l'organisation d'un maquis opérationnel au cœur de la forêt de Mormal, véritable épée dans les reins de l'ennemi et dont l'épopée restera comme l'un des plus glorieux faits d'armes de la Ré-

sistance locale.

A partir de ce maquis, ravitaillé en grande partie par les vivres recueillis dans la paysannerie dont le soutien était essentiel, le 11^e bataillon allait développer une tactique de guérilla très éprouvante pour les unités allemandes aux abords de la forêt, tandis que le 10^e Bataillon maintenu dans sa structure fluide et mobile, sabotait les usines travaillant pour l'ennemi, pigeait les grands axes routiers, réalisait des coups de main contre les convois de ravitaillement et de matériel de la Reichbahn, tout en préparant la grève insurrectionnelle des patriotes de l'Avesnois, prélude à la mobilisation populaire pour les combats de la Libération auxquels le 12^e Bataillon participa également efficacement et brillamment.

Prise entre des feux croisés et harcelée par de multiples actions armées de jour comme de nuit, l'armée allemande n'allait pas tarder à réagir avec une extrême violence pour extirper entre- autre, la douloureuse épine du maquis de Mormal en concentrant 1200 hommes aux abords de la forêt, après une rafle sans précédent parmi la population environnante. L'objectif que s'étaient assignés les responsables était atteint. Cloué sur place, obligé de concentrer des forces importantes contre la Résistance tout en restant exposé à ses coups, l'ennemi ne pourrait acheminer que très difficilement ses renforts vers le Front de Normandie, ce qui allait aider le succès militaire des Forces Alliées après le 6 juin 1944.

Ces unités relèvent des Francs Tireurs et Partisans Français qui figurent à l'ordre de bataille des formations homologuées dans le département du Nord.

ORGANISATION - IMPLANTATION

La création de ces Bataillons procède de l'intention de constituer une résistance structu-

rée dans ce secteur « de passage obligé » pour l'ennemi.

Cette mise sur pied repose sur trois temps forts :

- Dès juillet 1940, au lendemain de l'Armistice, implantation de l'Etat-Major F.T.P.F. dans ce secteur.
- Courant du quatrième trimestre 1942, création du 10^e Bataillon (28^e et 29^e compagnies) et du 11^e Bataillon (30^e et 31^e compagnies) qui opèreront dans les secteurs de Maubeuge et dans l'Avesnois.
- Le 1^{er} juin 1944 verra la naissance du 12^e Bataillon (à 4 compagnies : 32^e, 33^e, 34^e et 35^e) qui œuvreront dans les secteurs de Coussolre, Feignies, Bavay, Jeumont et Aulnoye en particulier.

ACTIVITES :

Les objectifs fondamentaux poursuivis étaient de :

- Hâter la Libération du secteur en combattant sans faiblesse ni répit
- Entraver les déplacements des renforts ennemis vers le Front de Normandie
- Aider les Forces Alliées dans leur progression.

Ces formations ont développé simultanément, une campagne de propagande anti-nazi, de recrutement soutenue, une activité efficace de sabotage, et se sont livrées à des opérations de guérilla contre des détachements de la Wehrmacht.

Ces Unités ont désorganisé des convois allemands (routiers, ferrés, hippomobiles et fluviaux), entraînant des perturbations sensibles sur les plans tactique et logistique élaborés par l'ennemi. Elles ont par ailleurs,

- au prix de sacrifices, maintenu des positions stratégiques qui ont facilité la progression des troupes Américaines.
- pu réaliser un butin de guerre appréciable, composé d'armes, de munitions, d'explosifs, de véhicules et de vivres, j
- assurer la protection des bâtiments publics

qui leur étaient confiés ; pendant et sitôt après les combats contre l'occupant.

- combattu avec une farouche détermination et un panache remarqué pour la Libération du Département du Nord, le 7 septembre 1944, qui a vu la dissolution de ces unités et leur incorporation dans l'Armée régulière pour la poursuite des hostilités.

Voici, situées quelques unes des principales activités exécutées et revendiquées par les 10^e, 11^e et 12^e bataillons, dans le cadre de leur action résistante pour la Libération du secteur de l'Avesnois.

SITUATION DES EFFECTIFS (Quelques chiffres)

Les effectifs des trois formations ont été, relativement, importants. Les tableaux contenus dans l'Historique, font état numériquement de :

- EM-OS = 70 éléments (juillet 1940 - janvier 1941)
- 10^e et 11^e bataillons = 570 éléments (1^{er} janvier 1943 au 7 septembre 1944)
- 12^e Bataillon = 2500 éléments (1^{er} juin 1944 au 7 septembre 1944)

Soit un total de 3140 personnels. Cependant parmi les 116 membres cités, 51 ont pu être identifiés (65 ne le sont pas par défaut de constitution de dossier).

Parmi les membres identifiés :

- 14 ont été arrêtés par la Gestapo ou la Milice
- 1 s'est évadé
- 8 ont été déportés (dont 4 morts en déportation)
- 5 sont morts par le fait de la Gestapo (2 fusillés et 3 morts sous les tortures)
- 7 sont morts en service commandé I
- 3 ont été blessés au combat

Parmi les 51 membres identifiés, 45 ont été homologués

- 42 au titre des F.F.I. (dont 4 D.I.R.)
- 1 à celui de R.I.F. (dont un D.I.R.)
- 2 à celui d'Interné-Résistant

- 6 n'ont pas été homologués (6 rejets FFI : activité résistante non établie).

DETERMINATION DES PERIODES DE COMBAT DES UNITES COMBATTANTES DE LA RESISTANCE.

Dans sa séance du Mardi 8 juillet 1952, la Commission dite de l'Article 13 a étudié les modalités suivant lesquelles les périodes de combat des Unités Combattantes pouvaient être reconnues et a déterminé les temps d'activité pris en considération pour le calcul de ces périodes soit 20 jours par action. Ces pé-

riodes sont fixées dans le temps.

Tableau d'Estimation des périodes de Combat :

- les 10^e et 11^e bataillons : du 1^{er} juillet 1943 au 7 septembre 1944
- le 12^e bataillon : du 1^{er} juin 1944 au 7 septembre 1944

Bilan estimé.

Ces Formations ont effectué pendant la période mentionnée, 85 actions de guerre (67 par les 10^e et 11^e Bataillons, 18 par le 12^e).

LES LIVRES DE L'ASSOCIATION EN VENTE

DE LA BATAILLE DE FRANCE A LA LIBERATION, 100 pages	20 euros
LA RESISTANCE EN SAMBRE AVESNOIS, 84 pages	20 euros
LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE ROUSIES	15 euros
LES ECOLES DE ROUSIES	15 euros
ROUSIES LA SECONDE GUERRE MONDIALE	15 euros
ROUSIES LA PREMIERE GUERRE MONDIALE	15 euros
MORIAME ET THULIEZ, RESISTANTES 14-18	8 euros

SOMMAIRE

☛ page 3 : Carnet de route du 25 ^e Bataillon de chars
☛ page 6 : Comment une poignée de braves ont mis en pièces une colonne blindée.
☛ page 10 : Le 26 ^e bataillon de chars de combat et la bataille de la Sambre.
☛ page 19 : La fin du 6 ^e Régiment de tirailleurs marocains.
☛ page 23 : L'attaque du fort des Sarts, vue par les Allemands.
☛ page 28 : Le blockhaus des Garennes.
☛ page 31 : Le massacre des réfugiés belges
☛ page 33 : La destruction de Maubeuge.
☛ page 34 : L'évacuation.
☛ page 35 : Civils arrêtés à Ferrière la Grande.
☛ page 38 : La relève et le retour des prisonniers.
☛ page 41 : Les prisonniers de guerre de Beaucieux.
☛ page 43 : La Mairie de Rousies attaquée.
☛ page 44 : Dequene Jean Maurice et le groupe Donauumont.
☛ page 48 : L'Organisation Civile et Militaire.
☛ page 53 : Rousies, à travers les registres de délibérations.
☛ page 58 : résistants, déportés, soldats morts pour la France.
☛ page 71 : L'affaire des officiers de Maubeuge.
☛ page 78 : des V1 en Avesnois.
☛ page 81 : l'odieuse affaire de Maubeuge.
☛ page 83 : Veuve avant d'être mariée.
☛ page 84 : Vanhaluwyn René, capitaine FFI.
☛ page 86 : Aurélie Torgau - Wald : l'ange d'Auschwitz.
☛ page 88 : Niogret Félix et les résistants du maquis de Mormal.
☛ page 92 : Rousies, grèves et manifestations le 11 novembre 1943.
☛ page 93 : la libération de Rousies.

Sommaire « De la bataille de France à la libération »

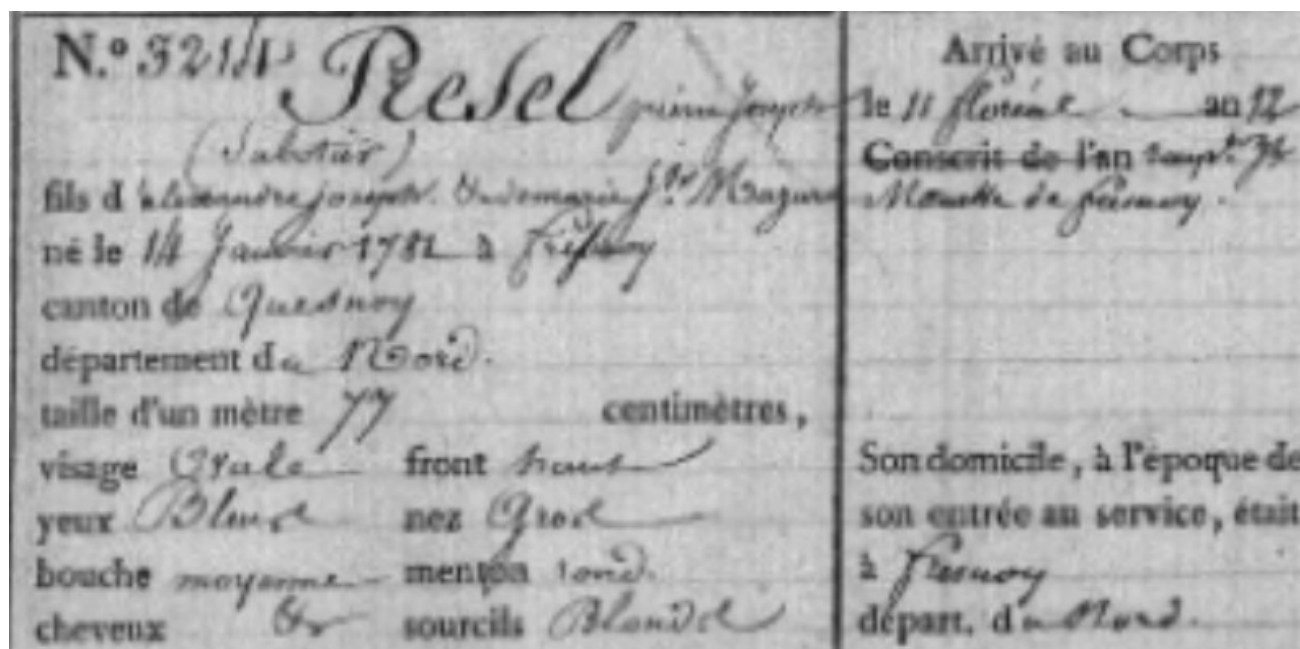
SOMMAIRE

☛ Le maquis de Mormal	page 3
☛ Secteur FFI du Bassin de la Sambre	page 9
☛ L'ORA du secteur de Maubeuge	page 11
☛ Journal des opérations du 31 aout au 12 septembre 44	page 14
☛ La formation FTPF de Sambre Avesnois	page 20
☛ Les bataillons FFI de Bousois et Marpent	page 23
☛ La section ORA de Marpent	page 27
☛ Historique du bataillon et du groupe mobile ORA de Marpent	page 29
☛ Activité de la section de résistance de Bousois et Marpent	page 33
☛ Le groupe de résistance « Douaumont »	page 36
☛ La 2 ⁷ compagnie FTPF de Louvroil	page 38
☛ La compagnie ORA de Bavay	page 41
☛ Historique du 14 ^e bataillon et du groupe mobile ORA de d'Hautmont	page 44
☛ L'Enchaîné, organe du PC	page 47
☛ Front National	page 49
☛ Le Métallo	page 51
☛ Le patriote de l'Avesnois 1943	page 54
☛ Le patriote de l'Avesnois avril 1944	page 56
☛ Le patriote de l'Avesnois 1944	page 58
☛ Le patriote de l'Avesnois aout 1944	page 59
☛ Le vigilant	page 61
☛ La vérité	page 63
☛ Pour la libération, l'heure des combats est venue	page 65
☛ Grèves et manifestations chez Applevage et Delattre.	page 68
☛ Communiqué N°3 des FFI du secteur Sambre	page 71
☛ Communiqué de Prosper LEBLOND	Page 73
☛ L'affaire des officiers de Maubeuge	Page 74
☛ Suite du conseil de guerre du 19 octobre 1944	page 81
☛ Sommaire	page 82
☛ Affiche de réunion demandant la libération des officiers de Maubeuge	page 83

Sommaire de « La résistance en Sambre-Avesnois »

PRESEL PIERRE FÉLIX, SOLDAT NAPOLÉONNIEN

De Frasnoy, canton du Quesnoy



PRESEL Pierre Félix épouse, le 22 novembre 1809 à Villers Pol, CAUCHY Marie Joseph.

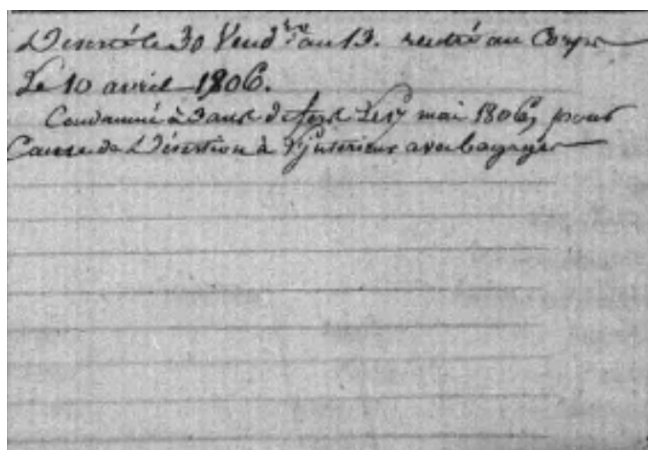
L'acte de décès indique « "forçat libéré des chiourmes d'Anvers" ».

Le registre matricule indique qu'il a été enregistré sous le numéro 3214. Sabotier, il est fils d'Alexandre et de Marie Joseph Masure, né le 14 janvier 1781 (1780 en réalité) à Frasnoy, canton du Quesnoy. Il mesure 1m77. Son visage est ovale, le front haut, la bouche moyenne, yeux bleus, le nez gros, le menton rond, cheveux et sourcils blonds.

Il est arrivé au 72^e régiment d'infanterie de ligne, 3^e bataillon, 6^e compagnie, le 11 floréal an 12 (01/05/1804), remplaçant de Joseph Manesse, de Frasnoy.

Il déserte le 30 vendémiaire an 13 (22/10/1804). Il rentre au corps le 10 avril 1806.

Il est condamné à 3 ans de fer le 17 mai 1806 pour désertion à l'intérieur avec bagage.



VOIR LE DEPOUILLEMENT DES REGISTRES MATRICULES DE L'ANCIEN RÉGIME ET DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE EN FIN DE CE BULLETIN.

EXPOSITON ET RALLYE DE L'ASCENSION

18 et 19 mai 2023

Philippe Nicodème était souvent présent lors de nos réunions. En juin 2019, nous avons organisé une visite du site de Falize ; il s'était proposé pour nous faire découvrir le lieu, poudrière, camps de manœuvre, champ de tir, vestiges de l'explosion de la poudrière en septembre 1914, ...Son décès nous a surpris quelques mois plus tard.

Sa famille nous a laissé la bibliothèque de sa résidence de Rousies. Nous avons promis de faire une exposition en hommage à notre ami : c'est chose faite.

Philippe était un spécialiste de l'aérostation. Il a écrit de nombreux articles dont nous vous avons donné un petit aperçu, et il a rassemblé un nombre impressionnant de documents sur le sujet. Dans les vitrines, les visiteurs ont pu voir quelques objets qu'il avait collectionnés.

Son père, Roger, a été instituteur à Rousies. Parmi les documents exposés, nous avons présenté un rapport d'inspection de 1947 qui a éclairé les visiteurs sur le système éducatif de l'époque, ainsi qu'un relevé de notes des élèves de la classe pour l'année scolaire 1947-1948.

Nous avons voulu associer Jack GUILLEMIN à l'hommage rendu à Philippe Nicodème, historien local lui aussi, décédé un mois après son ami.

Jack Guillemain a écrit ou coécrit 8 ouvrages consacrés à l'histoire locale de Maubeuge. Sa carrière d'instituteur s'est déroulée à l'école Pasteur de Rousies. Photographe amateur, il nous a laissé de nombreuses photos de classe, de départs en retraite, etc, couvrant les années 1957 à 1983, qui ont été proposés aux visiteurs en guise d'hommage.

Pour l'occasion, nous l'historique de l'école Pasteur a été proposé, du projet de construction en 1912 jusqu'au cinquantième de 1981.

Déception : aucune association représentée

pour cet hommage.

Nous avons proposé un rallye historique le vendredi 19 mai 2023. Les participants, sur un trajet de 2 km à travers les anciennes rues de Rousies, ont découverts l'histoire de la commune et le patrimoine religieux (les chapelles, l'église). Dans l'église, Mme Chatelain nous a proposé une conférence qui a ravie les participants.

L'inscription était gratuite. Des lots ont récompensé les participants.



Début de l'installation de l'exposition : Pierre et Michel





L'équipe locale : Alain, Gérard, Mathilde, Michel, Francis, Pierre, Sébastien



Le rallye, visite de l'église

CAHIER DE DOLEANCES DE RAMOUSIES

1789

Cahier de Remontrances Doléances et plaintes des habitants du village de Ramousies faisant partie de la pairie d'Avesnes pour être porté à l'assemblée du baillage d'Avesnes par les députés

Nous sommes tous des français, les citadins comme les villageois, l'un comme l'autre nous appartenons au même roi. C'est la voix du peuple qui primitivement lui a décerné l'autorité, lui seul en conséquence a des droits sur nos personnes et nos propriétés. Il doit même être jaloux que tout autre ne partage sa jouissance les tributs et hommages dont nous lui sommes redevables. C'est notre monarque seul digne de régner sur nos têtes qui aujourd'hui doit être le fidele garant de nos franchises et de notre liberté, tout autre ne peut y porter atteinte sans se rendre coupable de violence aux prérogatives et privilèges de notre souverain et sans diminuer son crédit.

Nos aïeux sire nous ont acquis par leurs conquêtes ou traités un domaine entier pour nous et nos possessions. De là viennent les capitations, les tailles, les corvées et tous impôts possibles que nous vous payons que nous voulons vous payer et augmenter si vos intérêts et ceux de l'Etat l'exigent. Nous voulons et prétendons être le soutien de votre couronne, sujets fidèles nous seront les bases du trône, tels sont les sentiments dans lesquels veulent vivre et mourir les villageois sujets du plus populaire des monarques.

Mais prosternés à nos genoux, daignez ô bien aimé des vos peuples daignez écouter favorablement la voix de vos enfants et considérez l'expression et l'opprobre sous laquelle ils gémissent.

Nous n'appartenons qu'à vous seuls, nos travaux et nos sueurs nous vous les devons incontestablement et bien sincèrement nous en renouvelons le serment solennel mais que votre Majesté se fasse rendre un compte exact

des souffrances du peuple qui habite les campagnes immenses de son royaume et vous saurez et apprendrez non sans douleur que cette partie si chère si essentielle de vos états est opprimée sous le poids du mépris et de la captivité.

Sous notre Roi nous sommes libres et francs, sous notre Seigneur nous sommes serves, sous notre roi nous sommes défendus contre les incursions des ennemis qui voudront nuire à nos familles, nos personnes et nos propriétés et nos seigneurs nous accablent par une infinité de droits prétendus et jusqu'ici inconnus à notre souverain

D'où proviennent cette infinité de droits que nous payons rigoureusement à nos seigneurs. Ils ne les ont acquis que parce que ils ont eu l'adresse de naître de Seigneur comme eux ou bien parce que certains individus de notre classe se sont enrôlés dans des monastères institués pour guérir la vertu de pauvreté, ils y ont trouvé des biens et richesse immense.

D'ou leur vient cette nuée de droits comme banalité, corvée poursoins, meilleurs castels, mortemain, vitrelage, gambage, vinage, quint et requint, reliez, deniers aux ventes chasse pêches retrait sur nos acquisitions terrage d'un inféodé ou ecclésiastique, chemins vicomptiers et autres pris sur nos propriétés droit des ventes des eaux, services à leur mort, hommage à leur bienvenue et à leur naissance, espèce de vingtièmes ou taxes imposées sur nos possessions rentes seigneuriales, ancourtillage et sans compter leurs exemptions qui par conséquent rejaillissent encore sur nous tandis que le dit Seigneur et les moines possèdent les trois quarts et demi des propriétés, des biens, fonds du royaume.

Cette infinité des charges ne leur est due que parce que autrefois nos seigneurs étaient nos souverains nos maîtres et nos rois, c'est ce qu'on voit dans l'histoire du pays bas du temps des Baudoin comtes d'Avesnes, dans

l'histoire de Champagne au temps de leur comte, dans l'histoire de Bourgogne et de Normandie du temps de leurs ducs. Les seigneurs souverains défendaient leurs peuples, avaient des hommes soldés pour veiller à la sureté de leurs vassaux qui tous étaient serves.

Mais aujourd'hui nous ne leur appartenons plus notre liberté nous est restituée, nous n'appartenons qu'à notre roi, oui Sire, nous sommes tous à vous, vous seul avez les droits de lever des impositions domaniales sur vos peuples soumis, à vous seul appartient de nous soutenir nous protéger et nous défendre.

Les provinces qui par les armes ou traités ont été jointes à votre couronne ne paient plus de tribut à leurs anciens souverains, l'Espagne n'a plus de droit sur la Flandre, la Lorraine n'est plus redevable à l'Empereur, La haute et basse Bretagne ne paient plus rien à l'Angleterre.

Mais pourquoi donc, pourquoi payons nous toujours en qualité de serves à nos anciens petits souverains dans la personne de leurs successeurs, à quel titre ces droits odieux, ils ne peuvent être perçus sans préjudicier à vos domaines sur nous et sans nous mettre dans l'impossibilité de fournir avec aisance aux impositions qu'il vous plait exiger de nous.

Les plantis vous nous les aviez accordées par une ordonnance émanée de votre justice et équité avec cette condition cependant de former les plantations

Les plantis vous nous les aviez accordés par une ordonnance émanée de votre justice et équité avec cette condition cependant de former les plantations dans l'an et jour, elle ne nous est point parvenue, cette ordonnance elle fut soustraite.

Par les mayeurs gens de loi officiers des terres vendues aux intérêts des seigneurs, toutes celles qui ont été vendues en notre faveur ont toujours eu à peu près le même sort.

Vous avez eu la condescendance de vous relâcher en faveur de plusieurs seigneurs de vos plantis sur les chemins royaux, et pour quoi nous ne ressentirions nous pas aussi des

influences de vos bontés paternels, vous avez pu le faire, votre pouvoir est toujours le même, vous le pouvez donc encore.

Les plantations sont nécessaires pour les biens de vos états, nous en sentons toute l'utilité mais aussi elles ne produisent qu'au détriment de nos moissons, nous en sommes les victimes, qu'il nous soit au moins permis d'en être dédommagés par les produits des bois qui dessèchent nos terres voisines des chemins et leur enlevant toute fertilité.

Le découragement est l'épidémie générale qui s'empare de tous les cultivateurs, depuis quelques années le gouvernement a paru plus que jamais attentif pour le bien et l'amélioration de l'agriculture, on a composé des sociétés, donnez des moyens, des avis en forme de lettres circulaires, des prix mais ces différents moyens sont faibles et inefficaces pour empêcher le dépérissement de l'agriculture et la nécessité de laisser la France retourner en friche, c'est à quoi elle tend tous les jours.

Daignez Sire connaître la source du mal, à vous seul est réservé le miracle de la guérison, or voyez et touchez le prix du rendage et la location, les pots de vins n'est qu'une faible partie de la charge du cultivateur, il vous doit et à juste titre des tailles, vingtièmes et impositions à chaque mesure de terre, et c'est ce qui se pratique qu'en pays conquis.

La taille sur les bestiaux, surcroît de charges pour ce canton de votre royaume, tout cela quoi que considérable est pour notre roi.

Mais ce terrage, cette dîme la plus part est vakie par les gros décimateurs propriétaires de la moitié des biens fonds de toute la France, voila sire, oui voila le coup de massue qui nous assomme, voila oui voila ce qui accable notre courage dans certains cantons de droit de dîme et de terrage, nous prélève le sixième et dans d'autres le douzième du produit de nos travaux et de nos sueurs, les rendages, impositions, labour, fumure, semences, laboureurs, chevaux, ustensiles, ouvriers, scieurs ou faucheurs, moissonneurs, entretiens de nos maisons, étables, granges payés ; qu'on calcule la possibilité de supporter ces charges.

Encore à qui sont dévolus ces dîmes ? Au haut clergé, aux chapitres, aux riches bénéficiers et surtout aux moines qui conjointement avec les chevaliers de Malte en ont enlevés les trois quarts à nos curés et pères spirituels. Et comment s'acquittent-ils des charges inhérentes à leurs dîmes, ils se contentent de payer une portion très médiocre aux vrais ouvriers évangélistes.

Laissent à notre charge les maîtres d'école, nos chantres, nos églises, clochers, cloches, linge d'église, livres pour l'office divin, vases sacrés, ornements, pains, vins, luminaires, ils n'entretiennent que le chœur et souvent il faut une sentence du juge qui écrase toute une paroisse par l'immensité des frais qu'elle exige, une partie de cette dîme est le patrimoine de nos pauvres, même pendant cet hiver, tout rigoureux qu'il a été, puisque dans nos cantons des malheureux ont été trouvés gelés sur les pailles qui leur servent de lit, on n'a pu arracher le moindre secours des moines, l'exemple même des seigneurs et des riches n'a pu les exciter à la commisération, tel est le mal qu'endure la plus grande partie de vos peuples, et pour qui les souffrent ils ? Pour des gens qui ne devraient rien posséder, travailler pour gagner leur subsistance et qui cependant possèdent tout, égorgent vos peuples, par les trésors énormes qu'ils tiennent cachés dans leur monastère, empêchant par là la circulation des espèces dans votre royaume, et par des amas de grains de tout genre malgré la rareté qui cause tant de misère et de ravage parmi vos sujets.

Article 1 : Que les chemins et grandes routes soient passées entre nous dans chaque communauté elles seront infiniment mieux tenues à meilleurs couts et nos ouvriers gagneront leurs peines.

Article 2 : Que toutes les impositions ainsi que la taxe de corvée soient réparties dans une égalité proportionnelle tant sur le clergé, la noblesse que sur le tiers état.

Article 3 : Que messieurs les abbés et clergé

de Liessies procèdent? Une forme consultante à la quantité d'environ 300 rasières de terrain tant en pâtures, prés que terre, un tiers ? Moulin, une demie grosse et même encore plus ? Quoi qu'ils ne font. Cependant obligé qu'à l'entretien du care et à la livrance d'un tonneau à la communauté dont ils chargent le fermier, lesquelles 3 parties sus nommées composent en bas le revenu des fous de notre paroisse. On doit juger qu'elle est la partie de la populace. Outre que les étrangers y possèdent encore quantité de terrain.

Article 4 : Que les accourtilages ou indemnités de dîme que les moines perçoivent comme rentes seigneuriales soient mises au néant, pour que les terres ne soient point trop surchargées d'impôt.

Article 5 : Les dîmes inféodées, les prétendus terrages et les dîmes ecclésiastiques soient supprimées, en imposant à chaque mesure de terre selon la valeur du sol une taxe sur les fonds et en argent, pour sur celles payer convenablement le curé et vicaire, la rétribution d'un maître d'école, à l'instruction de la jeunesse, ou bien imposer toutes ces charges aux décimateurs.

Article 6 : Que les moines n'aient plus aucune juridiction civile ni honorifique sur vos sujets, réservez vous en le droit ce sera un profit réel pour votre couronne et nous vous appartenons de plus près, c'est le désir de toute la nation.

Article 7 : Que les mayeurs et gens de loi étant les représentants des communautés ne devant être chargés que de leurs intérêts tant de la veuve, de l'orphelin, du pauvre, de leurs biens et assurances des possessions des Eglises et propriétés des communes, ils soient élus par les individus qui composent la paroisse dans l'assemblée qui sera convoquée tous les trois ans à cet effet, les seigneurs notamment leurs officiers que les manants au moins aient le même droit.

Article 8 : Que les mayeurs et gens de loi soient revêtus d'autorité suffisante pour juger les procès d'injures, rapports pour les passages, les emprises sur les terres et maisons sur les débordements des bestiaux, rapports contre les glaneurs.

Article 9 : Que les peuples payant la dîme ou l'équivalent soient déchargés de toute rétribution pour baptêmes, enregistrements, dispenses, mariages, relevés et enterrements et que sur la dîme les ministres soient payés.

Article 10 : Que les ordres mendiants soient payés sur les biens des moines pour ce qu'ils ne tombent plus à notre charge.

Article 11 : Que les répartitions des impôts d'une province soient la plus juste possible en égard aux biens des communes, de la bonté du sol car plusieurs paroisses sans ressource sont imposées plus que les autres.

Article 12 : Qu'il soit défendu rigoureusement à tous fermiers ou particuliers de loger les étrangers et rouleurs à eux inconnus, à moins qu'ils ne soient porteurs des bons et valables certificats.

Article 13 : Que les provinces du Hainaut, Flandre et Cambrésis puissent librement commercer avec toutes les provinces du royaume en vin et autres denrées sans payer ni sortie ni entrée de France puisqu'ils sont eux-mêmes français et gouvernés par le même souverain.

Article 14 : Que les comptables comptent directement aux trésors royaux les impositions, capitations, vingtièmes et que la taille sur les bestiaux dans les trois provinces sus dites soit abolie.

Article 15 : Qu'il soit imposé un droit dont les pauvres mêmes ne seront pas exempts sur tous les chiens qui ne seront point de nécessité absolue.

Article 16

Que les marchands de denrées des premières nécessités fournissent les marchés publics et voisins au prorata de ce qui seront jugés pouvoir le faire.

Article 17 : Que tous les magasins amas de grains sur années sont défendus sous des peines afflictives.

Article 18 : Que tous les monopoleurs usuriers créateurs des lettres des changes qui ne passent point dans le commerce soient punis selon la rigueur des lois.

Article 19 : Que toutes les causes des litiges qui se lèvent entre les habitants de la campagne et qui ne surpassent point au principal la somme de mille livres ou plus soient jugées sommairement ou que les juridictions qui doivent en connaître jugent à l'instar des chambres consulaires.

Article 20 : Que l'édit des clôtures des prairies soit annulé comme préjudiciable au bien public et aux élèves des bestiaux.

Article 21 : La rareté des élèves et bestiaux qui ira toujours en augmentant ne prenant la source que dans le défaut de pâturage pour les pauvres particulièrement des campagnes surtout les voisins des bois et forêts, que l'arrêt qui défend le pâturage dans les bois soit annulé et eut sa vigueur comme ci devant et que chaque tête paye ce qu'il plaira à sa majesté d'ordonner.

Article 22 : Les peuples des campagnes étant tous les jours vexés, troublés, chicanés par les visites des employés, procès verbaux auxquels ils ont trop d'intérêt pour ne pas outrer, demandent un abonnement par province où baillage, où village, où brassins fixés à une quantité de mesure qui soit porté à l'équivalent des droits des domaines imposés sur les consommations quelconques.

Article 23 : Que l'article 4 ou sont requises les

rentes seigneuriales ou acourtillage le curé ci à part objet qui fait voir qu'ils ne sont point seigneuriales mais acourtillage faits depuis plusieurs siècles ils le font passer pour rentes seigneuriales pour un cas que les dites clôtures reviennent à leur première nature continue de payer la rente ainsi que la dime qui fait l'impossibilité que nous ne pouvons point faire le plus grand profit de notre dieu

Article 24 : L'an 1783 le 3 du mois d'aout nos campagnes ont été totalement grêlées et tous nos grains pris de toute espèce ainsi que la paille qui nous sert à la continuation du gros engrais que depuis ce temps la terre ? La seule fertilité dont du depuis un tiers est à la mendicité et un autre tiers épuisé

Article 25 : Que la taille sur les chevaux et tous autres bestiaux soit annulée comme contraire à l'agriculture

Ainsi fait clos et convenu par les sus dits habitants du village de Ramousies dument assemblés à l'église du dit lieu ce jourd'hui 27 mars 1789. Suit environ une page de signatures.

Article 26 : Que les adhéritances des biens,

rentes vendus soient passés sur les lieux même sous peine de nullité pour obvier aux inconvénients.

Article 27 : Que l'expiration de la dette Nationale il soit avisé de l'extinction des vingtièmes qui nous ont été demandés que jusqu'à certaine époque.

Article 28 : Que tous les abonnements qui contiennent les actes particulier avec la ferme Générale soient absolument interdits puisque le riche y trouve son profit et son bien être, son ? ne peut être suspecté que par la classe des médiocres.

Article 29 : Que l'office de durée des biens d'enterrement et de tous cris publics soit annuel en leur remettant les prix de leurs inquisitions comme il a été fait en 1697 attendu qu'il se connait tant dans les ventes de peu conséquence ou ils en ont la moitié que par la négociation des argent et sans pouvoir parvenir à des comptes rendus même par les banqueroutes qu'ils en font

J.P

Quelques signatures

REGISTRES MATRICULES DE L'ANCIEN RÉGIME ET DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Soldats natifs de l'Avesnois, classement chronologique par communes— suite

LETOREZ Jean François Joseph, né le 05/08/1792 à Eclaibes, fils de 0 et de Marie Anne Josèphe LETOREZ ; 13ème régiment de voltigeurs de la garde impériale 1813-1814 (matricules 3001 à 4545), côte SHD/GR 20 YC 96, page 83, matricule 3472.

BERNARD Philippe Antoine, né le 14/10/1788 à Feignies, fils de Philippe Joseph et de Marie Thérèse HOULLARD ; Régiment de l'Île de Walcheren, 1er avril 1811-1er juin 1811 (matricules 3 001 à 6 000)., côte SHD/GR 21 YC 896, page 382, matricule 5286.

BROHET Jean Philippe, né le 26/09/1782 à Feignies, fils de Jean Philippe et de Marie ROULY ; 58e Régiment d'infanterie de ligne 12 Messidor an XII [1 juillet 1804] - 21 /10/1806 (Matricules 1 à 3000), côte SHD/GR 21 YC 484, page 271, matricule 1608.

CAILLAUX Jean Joseph, né le 21/09/1787 à Feignies, fils de Pierre et de Françoise DAILLET ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, 9 nivôse an XIV [30 décembre 1805]-22 juillet 1807 (Matricules 3001 à 4800), côte SHD/GR 21 YC 592, page 194, matricule 4145.

HALGRAIN Philippe Joseph, né le 16/07/1788 à Feignies, fils de Adrien Joseph et de Marie Josèphe DESJARDINS ; 59e régiment d'infanterie de ligne (ex 63e régiment d'infanterie de ligne), 25 /08/1814-5 décembre 1814 (matricules 1 à 1 800), côte SHD/GR 21 YC 534, page 272, matricule 1597.

HAUQUIER Jacques Joseph, né le 24/03/1793 à Feignies, fils de Jacques Joseph et de Marie Alexandrine BROHET ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 11, matricule 6017.

JEAN Domitien Joseph, né le 30/07/1791 à Feignies, fils de Nicolas et de Benonie ROUSSEAU ; Escadrons de la gendarmerie d'élite, 5 mars 1813-15 décembre 1813 (matricules 1 à 695)., côte SHD/ GR 20 YC 133ter, page 7, matricule 15.

LAURENT Prudent Joseph, né le 09/06/1789 à Feignies, fils de Étienne Joseph et de Marie Josèphe COUET ; Infanterie. 1799-1815. > Flanqueurs chasseurs. 1808-1814. > Régiment de flanqueurs chasseurs, 1812-1814. : 1814 (matricules : 3 592 à 4 103)., côte SHD/GR 20 YC 102, page 43, matricule 3820.

LAURENT Prudent Joseph, né le 09/06/1789 à Feignies, fils de Étienne Joseph et de Marie Josèphe COUET ; Infanterie. 1799-1815. > Flanqueurs chasseurs. 1808-1814. > Régiment de flanqueurs chasseurs, 1812-1814. : 1814 (matricules : 3 592 à 4 103)., côte SHD/GR 20 YC 102, page 78, matricule 4029.

LEBRUN Philippe Eugène, né le 27/02/1793 à Feignies, fils de Alexis et de Marie Josèphe ROYAL ; 13ème régiment de voltigeurs de la garde impériale 1813-1814 (matricules 3001 à 4545), côte SHD/GR 20 YC 96, page 79, matricule 3450.

MOULINAS Jean Charles, né le 26/10/1787 à Feignies, fils de Jacques et de Élisabeth COUVREUR ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 11 fructidor an XII [29 /08/1804]-30 mars 1807 (matricules 3 001 à 6 120), côte SHD/GR 21 YC 190, page 451, matricule 5687.

ROUSSEAU François Joseph, né le 10/01/1790 à Feignies, fils de Jean François et de Marie Françoise FILLEUR ; 8e régiment d'infanterie de ligne, 29 /10/1808-2 mai 1811 (matricules 6 001 à 7 800)., côte SHD/GR 21 YC 70, page 233, matricule 7379.

ROUSSEAU Nicolas Joseph, né le 23/10/1791 à Feignies, fils de Michel et de Marie Françoise WALLERS ; 108e régiment d'infanterie de ligne, 1er juin 1810-4 décembre 1811 (matricules 7 801 à 9 600)., côte SHD/GR 21 YC 785, page 204, matricule 8999.

ROUSSEAU Nicolas Joseph, né le 23/10/1791 à Feignies, fils de Michel et de Marie Françoise WALLERS ; 108e régiment d'infanterie de ligne, 1er juin 1810-4 décembre 1811 (matricules 7 801 à 9 600)., côte SHD/GR 21 YC 785, page 281, matricule 9457.

WAIRY Léopold Joseph, né le 25/01/1768 à Feignies, fils de André Jacques et de Anne Rosalie DEVERGNE ; 14e régiment d'infanterie de ligne, 6 janvier 1806-27 avril 1808 (matricules 3 001 à 6 000), côte SHD/GR 21 YC 124, page 454, matricule 5702.

BERTAUX Joseph Constant, né le 27/08/1784 à Felleries, fils de Jean et de Marie Philippine GOSSET ; 48e régiment d'infanterie de ligne, 11 juin 1809-3 mai 1811 (matricules 5 977 à 7 775)., côte SHD/GR 21 YC 412, page 24, matricule 6097.

BIENFAIT Jean Baptiste, né le 19/09/1784 à Felleries, fils de Philippe Joseph et de Augustine FONTAINE ; 48e régiment d'infanterie de ligne, 1er décembre 1806-11 juin 1809 (matricules 2977 à 5976), côte SHD/GR 21 YC 411, page 477, matricule 5817.

BLANPAIN Alexandre, né le 17/02/1780 à Felleries, fils de Jean-Baptiste et de Marie BROUSMICHE ; 27e régiment d'infanterie de ligne, 2 /08/1809-30 mars 1812 (matricules 6 001 à 7 800), côte SHD/GR 21YC251, page 188, matricule 7109.

BLANPAIN Alexandre, né le 17/02/1780 à Felleries, fils de Jean Baptiste et de Marie BROUSMICHE ; 108e régiment d'infanterie de ligne, 1er septembre 1811-19 novembre 1812 (matricules 9601 à 11400), côte SHD/GR 21 YC 786, page 30, matricule 9753.

COLLET Pierre hyacinthe Joseph, né le 19/11/1788 à Felleries, fils de Joseph et de Anne Marie GRAVEZ ; 2e régiment de voltigeurs, 1809-1814.1809-1812 (matricules : 1 à 2 705), côte SHD/GR 20 YC 63, page 239, matricule 1404.

COLLET Pierre hyacinthe Joseph, né le 19/11/1788 à Felleries, fils de Joseph et de Anne Marie GRAVEZ ; 3e régiment de voltigeurs - 1811,1812, 1813 (Matricules 2965 à 4899), côte SHD/GR 20 YC 67, page 44, matricule 3202.

COLLET Pierre hyacinthe Joseph, né le 19/11/1788 à Felleries, fils de Joseph et de Anne Marie GRAVEZ ; 3e régiment de voltigeurs, 1809-1814.1813 (matricules : 1 à 3 000)., côte SHD/GR 20 YC 68, page 91, matricule 525.

COLLET Pierre hyacinthe Joseph, né le 19/11/1788 à Felleries, fils de Joseph et de Anne Marie GRAVEZ ; Dépôt des conscrits chasseurs, levée complémentaire du 5 /10/1809, octobre1809-24 /10/1810 (matricules : 1 à 1 553)., côte SHD/GR 20 YC 120, page 124, matricule 705.

COLLET Magloire Joseph, né le 14/07/1792 à Felleries, fils de Jean François et de Anne Marie GRAVEZ ; 3e régiment de voltigeurs - 1811,1812, 1813 (Matricules 2965 à 4899), côte SHD/GR 20 YC 67, page 170, matricule 3955.

COLLET Magloire Joseph, né le 01/07/1793 à Felleries, fils de Jean Frédéric et de Anne Marie GRAVEZ ; 3e régiment de voltigeurs, 1809 -1814.1813 (matricules : 1 à 3 000)., côte SHD/GR 20 YC 68, page 307, matricule 1821.

COUVREUR Jean Baptiste, né le 26/11/1785 à Felleries, fils de Jean Baptiste et de Marie MATON ; 19ième régiment d'Infanterie de ligne, 28 juin 1806-6 novembre 1808 (matricules 3001 à 5973), côte SHD/GR 21 YC 171, page

104, matricule 3603.

DOLEANS Illuminé, né le 13/11/1788 à Felleries, fils de Jean Joseph et de Marie Claire PLANARD ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, 9 nivôse an XIV [30 décembre 1805]-22 juillet 1807 (Matricules 3001 à 4800), côte SHD/GR 21 YC 592, page 303, matricule 4795.

DOLEANS Aimé Joseph, né le 08/01/1793 à Felleries, fils de Jean Joseph et de Marie Claire PLANARD ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 18 avril 1811-25 novembre 1812 (matricules 2 977 à 5 976), côte SHD/GR 21 YC 193, page 502, matricule 5969.

DRAPIER Jean Baptiste, né le 14/03/1792 à Felleries, fils de Jean Joseph et de Marie Jeanne SANDRART ; Régiment de chasseurs à cheval, 3 mars 1813-28 juillet 1814 (matricules : 2 401 à 4 592), côte SHD/GR 20 YC 145, page 187, matricule 3319.

DROMERAY Dieudonné Joseph, né le 18/05/1786 à Felleries, fils de Jacques Joseph et de Alexandrine FONTAINE ; 69e régiment d'infanterie de ligne, 13 ventôse an XII [4 mars 1804]-29 avril 1808 (matricules 5 810 à 8 809)., côte SHD/ GR 21 YC 575, page 243, matricule 7248.

DROMERAY Jacques Joseph, né le 22/11/1789 à Felleries, fils de Jacques Joseph et de Alexandrine FONTAINE ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 258, matricule 7496.

FONTAINE Pierre François, né le 08/06/1788 à Felleries, fils de Jean Louis et de Constance FONTAINE ; Régiment de l'Île de Walcheren, 1er avril 1811-1er juin 1811 (matricules 3 001 à 6 000)., côte SHD/GR 21 YC 896, page 213, matricule 4269.

HANNECART Jean Baptiste, né le 12/11/1786 à Felleries, fils de Jean Baptiste et de Marie

Rosalie WASTIAUX ; 108e régiment d'infanterie de ligne, 1er juin 1810-4 décembre 1811 (matricules 7 801 à 9 600)., côte SHD/GR 21 YC 785, page 220, matricule 9091.

HAZARD Jean Baptiste, né le 25/10/1788 à Felleries, fils de Jean Baptiste et de Marie Joseph MARONNET ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, 9 nivôse an XIV [30 décembre 1805]-22 juillet 1807 (Matricules 3001 à 4800), côte SHD/GR 21 YC 592, page 301, matricule 4785.

LAMBLLOT Jean Baptiste, né le 08/10/1786 à Felleries, fils de Louis et de Monique MARCHAND ; 69e régiment d'infanterie de ligne, 13 ventôse an XII [4 mars 1804]-29 avril 1808 (matricules 5 810 à 8 809)., côte SHD/GR 21 YC 575, page 242, matricule 7239.

LEBRUN Melchior Joseph, né le 20/01/1793 à Felleries, fils de Pierre Joseph et de Marie Lambertine FONTAINE ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 18 avril 1811-25 novembre 1812 (matricules 2 977 à 5 976), côte SHD/GR 21 YC 193, page 501, matricule 5960.

MATON Augustin Joseph, né le 06/08/1793 à Felleries, fils de et de Marie Catherine MATON ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 18 avril 1811-25 novembre 1812 (matricules 2 977 à 5 976), côte SHD/GR 21 YC 193, page 503, matricule 5971.

MEUNIER Joseph, né le 08/06/1788 à Felleries, fils de Jean Louis et de Anne Joseph HARDY ; Régiment de l'Île de Walcheren, 1er avril 1811-1er juin 1811 (matricules 3 001 à 6 000)., côte SHD/GR 21 YC 896, page 219, matricule 4303.

NICOLAS Jacques, né le 08/04/1793 à Felleries, fils de Jean Joseph et de Marie Joseph COMPAGNIE ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 18 avril 1811-25 novembre 1812 (matricules 2 977 à 5 976), côte SHD/GR 21 YC 193, page 503, matricule 5972.

RENAUD Henry, né le 15/07/1790 à Felleries, fils de Jean Baptiste et de Marie Anne HALLEZ ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 18 avril 1811-25 novembre 1812 (matricules 2 977 à 5 976), côte SHD/GR 21 YC 193, page 240, matricule 4398.

RENAUT François Joseph, né le 27/02/1793 à Felleries, fils de Jean Baptiste et de Marie Anne HALLIEZ ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 125, matricule 6702.

RENAUT Henry Joseph, né le 15/07/1787 à Felleries, fils de Jean Baptiste et de Marie Anne HALLEZ ; Régiment de l'Île de Walcheren, 1er avril 1811-1er juin 1811 (matricules 3 001 à 6 000)., côte SHD/GR 21 YC 896, page 133, matricule 3788.

SANDRART Joseph, né le 11/06/1782 à Felleries, fils de Jean François et de Marie MAGNIES ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, 9 nivôse an XIV [30 décembre 1805]-22 juillet 1807 (Matricules 3001 à 4800), côte SHD/GR 21 YC 592, page 50, matricule 3282.

WASTIAUX Jean Baptiste, né le 03/08/1793 à Felleries, fils de Jean Joseph et de Marie Joseph SANDRART ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 12, matricule 6023.

CHATELAIN Charles, né le 02/09/1782 à Féron, fils de Jean Nicolas et de Antoinette FAVRE ; 5e régiment d'infanterie de ligne, 24 vendémiaire an XII-11 thermidor an XIII [17 /10/1803-30 juillet 1805] (matricules 1 à 3 000)., côte SHD/GR 21 YC 42, page 437, matricule 2598.

EVRARD Joseph, né le 12/09/1775 à Féron, fils de Jacques et de Marie Catherine REPAIRE ; 103e régiment d'Infanterie de ligne, 1er avril 1806-4 mars 1807, côte SHD/GR 21 YC 751, page 75, matricule 417.

HOSSELET Maurice, né le 12/12/1779 à Féron, fils de Maurice et de Marie Anne BOCQUET ; 48e régiment d'infanterie de ligne, 1er décembre 1806-11 juin 1809 (matricules 2977 à 5976), côte SHD/GR 21 YC 411, page 160, matricule 3914.

ANTOINE Jacques Joseph, né le 21/11/1786 à Féron, fils de Jacques Alexis et de Marie Anne HONORÉ ; 60e régiment d'infanterie de ligne, 10 décembre 1806-30 mai 1811 (matricules 4 801 à 7 800)., côte SHD/GR 21 YC 503, page 258, matricule 6320.

BERTRAND Basile, né le 21/05/1782 à Féron, fils de Jean Baptiste et de Marguerite POTDEVIN ; Infanterie. 9ème régiment de voltigeurs, 1813-1814 (matricules : 1 à 3 000), côte SHD/GR 20 YC 87, page 388, matricule 2293.

BOULENGER Théophile, né le 10/02/1791 à Féron, fils de Jean et de Marie Joseph GODBILLE ; 43e régiment d'infanterie de ligne (ex 46e régiment d'infanterie de ligne), 31 mai 1815-30 juillet 1815 (matricules 1 801 à 2 075), côte SHD/GR 21 YC 401, page 32, matricule 1965.

CASIER Jean Baptiste François, né le 04/03/1788 à Féron, fils de Jacques et de Marie Catherine GILLION ; 60e régiment d'infanterie de ligne, 10 décembre 1806-30 mai 1811 (matricules 4 801 à 7 800)., côte SHD/GR 21 YC 503, page 318, matricule 6684.

DEVROEDE Jean Baptiste, né le 27/06/1792 à Féron, fils de Procope et de Marie Catherine MORBOIS ; 43e régiment d'infanterie de ligne (ex 46e régiment d'infanterie de ligne), 31 mai 1815-30 juillet 1815 (matricules 1 801 à 2 075), côte SHD/GR 21 YC 401, page 32, matricule 1964.

GODIMUS Célestin Joseph, né le 28/01/1788 à Féron, fils de Simon et de Marie Madeleine DUFOUR ; 119e régiment d'infanterie de li-

gne, formation au 1er juillet 1808 (matricules 1 à 3 000)., côte SHD-GR21_YC_844, page 315, matricule 1879.

GODIMUS Célestin Joseph, né le 20/01/1788 à Féron, fils de Simon et de Marie Madeleine DUFOUR ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, 9 nivôse an XIV [30 décembre 1805]-22 juillet 1807 (Matricules 3001 à 4800), côte SHD/GR 21 YC 592, page 258, matricule 4525.

GODIMUS Jean Baptiste Alphonse, né le 08/01/1793 à Féron, fils de Simon et de Marie Magdelaine DUFOUR ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 22, matricule 6082.

LERMUSIAUX Théodore François, né le 24/09/1787 à Féron, fils de Jacques et de Marie Thérèse LORAUX ; 3e compagnie d'artillerie des fusiliers de la garde impériale, 9 juin 1809-25 février 1813 (matricules : 1 à 235), côte SHD/GR 20 YC 190, page 13, matricule 46.

LEVEAU Nicolas joseph, né le 13/09/1793 à Féron, fils de Nicolas Joseph et de Marie Marguerite PRANGER ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 33, matricule 6149.

MAGLOIRE Julien, né le 02/11/1789 à Féron, fils de Nicolas Gilbert et de Marie Josèphe PRECETTE ; 43e régiment d'infanterie de ligne (ex 46e régiment d'infanterie de ligne), 31 mai 1815-30 juillet 1815 (matricules 1 801 à 2 075), côte SHD/GR 21 YC 401, page 32, matricule 1966.

MICHEL Jean Baptiste Joseph, né le 04/05/1792 à Féron, fils de Joseph et de Marie Catherine Victoire RENAUT ; Régiment de chasseurs à cheval, 3 mars 1813-28 juillet 1814 (matricules : 2 401 à 4 592), côte SHD/GR 20 YC 145, page 191, matricule 3339.

MURET Louis, né le 14/05/1781 à Féron, fils de Louis et de Marie Anne LENOIR ; 43e régiment d'infanterie de ligne (ex 46e régiment d'infanterie de ligne), 31 mai 1815-30 juillet 1815 (matricules 1 801 à 2 075), côte SHD/GR 21 YC 401, page 18, matricule 1881.

PREUMONT Jacques Joseph, né le 06/06/1787 à Féron, fils de Jacques Joseph et de Marie Constance LIENARD ; 60e régiment d'infanterie de ligne, 10 décembre 1806-30 mai 1811 (matricules 4 801 à 7 800)., côte SHD/GR 21 YC 503, page 313, matricule 6654.

PREUMONT Jacques Joseph, né le 06/06/1787 à Féron, fils de Jacques Joseph et de Marie Constance LIENARD ; 63e régiment d'infanterie de ligne, 20 novembre 1808-10 novembre 1811 (matricules 6 589 à 8 387), côte SHD/GR 21 YC 530, page 237, matricule 7988.

SCULFORT Nicolas Joseph, né le 06/12/1793 à Féron, fils de Alexandre et de Marie Théodore LEGRAND ; Régiment de fusiliers chasseurs, 1806-1814 (20 novembre 1809-23 mars 1814 (matricules 3 667 à 7 630), côte SHD/GR 20 YC 50, page 392, matricule 6009.

FIEVET Ferdinand, né le 12/07/1793 à Ferrière-la-Petite, fils de Pierre François et de Adrienne LAMBERT ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 34, matricule 6154.

HUART Prudent, né le 27/04/1794 à Ferrière-la-Petite, fils de Jean Baptiste et de Marie Josèphe BOISE ; 72°R.I.L./ 4 mars 1813-2 mai 1813/Mle 11401-13200, côte SDH/GR21YC596, page 132, matricule 12171.

LION Lambert Joseph, né le 29/09/1790 à Ferrière-la-Petite, fils de Philippe et de Louise CARTIAU ; 25e régiment d'infanterie de ligne, 17 juin 1811-14 mars 1812 (matricules 10201 à 12000), côte SHD/GR 21 YC 233, page 72, matricule 10610.

LOYER Jean Joseph, né le 12/12/1786 à Ferrière-la-Petite, fils de Jean Joseph et de Marie Jeanne LELEU ; 69e régiment d'infanterie de ligne, 13 ventôse an XII [4 mars 1804]-29 avril 1808 (matricules 5 810 à 8 809)., côte SHD/ GR 21 YC 575, page 311, matricule 7655.

NONYEZ Jean Louis Joseph, né le 22/03/1788 à Ferrière-la-Petite, fils de Jean Joseph et de Marie Joseph LELEU ; 60e régiment d'infanterie de ligne, 10 décembre 1806-30 mai 1811 (matricules 4 801 à 7 800)., côte SHD/GR 21 YC 503, page 232, matricule 6167.

SURY Jacques Julien, né le 30/05/1783 à Ferrière-la-Petite, fils de Nicolas et de Marie Joseph GIBON ; Régiment de chasseurs à cheval, 1800-1814.13 nivôse an XII [4 janvier 1804]-3 mai 1812 (matricules : 1 086 à 2 870)., côte SHD/GR 20 YC 143, page 265, matricule 2405.

CANTIN Jean Baptiste, né le 00/10/1780 à Flaumont-Waudrechies, fils de Pierre et de Marie Catherine PAUL ; Artillerie à pied de la garde impériale, 1808-1815 : 22 juillet 1808-1er novembre 1809 (matricules : 1 à 680)., côte SHD/GR 20 YC 176, page 82, matricule 499.

CANTIN Jean Baptiste, né le 00/10/1780 à Flaumont-Waudrechies, fils de Pierre et de Marie Catherine PAUL ; Artillerie à pied de la garde impériale, Novembre 1809-juillet 1811 (matricules : 1 à 891)., côte SHD/GR 20 YC 177, page 59, matricule 499.

CARNOYE François, né le 15/10/1773 à Flaumont-Waudrechies, fils de Pierre et de Angélique MAT ; Régiment de grenadiers à cheval de la garde des consuls, devenu 1er régiment de grenadiers à cheval, 1800-1815. 13 nivôse an VIII [2 janvier 1800]-11 juillet 1807, (matricules : 1 à 1 875)., côte SHD/GR 20 YC 135, page 120, matricule 297.

GOSSET Charles, né le 20/11/1782 à Flau-

mont-Waudrechies, fils de Pierre et de Marie Anne GOBE ; 25e régiment d'infanterie de ligne, 6 juin 1810-17 juin 1811 (matricules 8401 à 10200), côte SHD/GR 21 YC 232, page 88, matricule 8910.

PLANTIN Antoine Joseph, né le 15/03/1793 à Flaumont-Waudrechies, fils de Hilaire Joseph et de Anne WATRAD ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 39, matricule 6182.

PINCHART Auguste Joseph, né le 08/11/1793 à Floursies, fils de Pierre et de Rosalie Constance PEPIN ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 18 avril 1811-25 novembre 1812 (matricules 2 977 à 5 976), côte SHD/GR 21 YC 193, page 503, matricule 5974.

WAUTIER Rémy Éloi, né le 15/04/1793 à Floursies, fils de Philippe et de Amélie THIROUX ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 12, matricule 6024.

ANCIEN Jacques Joseph Donat, né le 28/03/1793 à Floyon, fils de Jean Baptiste et de Marie Marguerite MATHIEU ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 8, matricule 5995.

BUGHIN Augustin, né le 10/06/1786 à Floyon, fils de Jacques et de Anne Marie COULON ; 43e régiment d'infanterie de ligne (ex 46e régiment d'infanterie de ligne), 31 mai 1815-30 juillet 1815 (matricules 1 801 à 2 075), côte SHD/GR 21 YC 401, page 5, matricule 1801.

DEHU Jacques Joseph, né le 19/03/1781 à Floyon, fils de Jean et de Marie Joseph DESPRIT ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, 9 nivôse an XIV [30 décembre 1805]-22 juillet 1807 (Matricules 3001 à 4800), côte SHD/GR 21 YC 592, page 57, matricule 3320.

DEHU Emmanuel Joseph, né le 03/04/1790 à Floyon, fils de Jean et de Marie Joseph DES-PRIT ; 108e régiment d'infanterie de ligne, 1er juin 1810-4 décembre 1811 (matricules 7 801 à 9 600)., côte SHD/GR 21 YC 785, page 221, matricule 9100.

DEVANDEVILLE Benoit Joseph, né le 25/09/1765 à Floyon, fils de François et de Marie Thérèse BOEZ ; Train d'artillerie, devenu bataillon principal de la garde impériale, 1799-1812 : 13 nivôse an VII [2 janvier 1799]-12 avril 1808 (matricules : 1 à 2 390)., côte SHD/GR 20 YC 194, page 201, matricule 996.

DUSART Simon, né le 24/10/1785 à Floyon, fils de Jean Joseph et de Marie Joseph COURBET ; Infanterie. 9ème régiment de voltigeurs, 1813-1814 (matricules : 1 à 3 000), côte SHD/GR 20 YC 87, page 303, matricule 1784.

DUSART Simon, né le 24/10/1785 à Floyon, fils de Jean oseph et de Marie COURBET ; Infanterie, 7ème régiment de voltigeurs, 1813-1814, (matricules 3145-6110), côte SHD/GR 20 YC 84, page 379, matricule 5388.

DUSART Isidore, né le 31/03/1791 à Floyon, fils de Nicolas et de Marie Marguerite HERBECQ ; 108e régiment d'infanterie de ligne, 1er juin 1810-4 décembre 1811 (matricules 7 801 à 9 600)., côte SHD/GR 21 YC 785, page 197, matricule 8954.

FOURDRIGNIER Jean Baptiste, né le 21/02/1785 à Floyon, fils de Jean Baptiste et de Marie CAUDRELIER ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, 9 nivôse an XIV [30 décembre 1805]-22 juillet 1807 (Matricules 3001 à 4800), côte SHD/GR 21 YC 592, page 16, matricule 3075.

FOURDRIGNIER Jean Louis, né le 10/12/1789 à Floyon, fils de Joseph et de Marie Catherine RATEZ ; 108e régiment d'infanterie de ligne,

1er juin 1810-4 décembre 1811 (matricules 7 801 à 9 600)., côte SHD/GR 21 YC 785, page 221, matricule 9099.

GILLES Pierre Simon, né le 15/02/1788 à Floyon, fils de Jacques et de Marie Josèphe FOURDRIN ; 72e régiment d'infanterie de ligne, 22 juillet 1807-25 juin 1810 (matricules 4 801 à 7 800), côte SHD/GR 21 YC 593, page 97, matricule 5362.

HIRAUX Jean Baptiste, né le 05/02/1785 à Floyon, fils de Jacques et de Marie Joseph DE-BEHAIN ; Régiment de l'Île de Walcheren, 1er avril 1811-1er juin 1811 (matricules 3 001 à 6 000)., côte SHD/GR 21 YC 896, page 134, matricule 3795.

HOUSSIN Louis Xavier, né le 30/07/1791 à Floyon, fils de Jean François et de Marie Jeanne HOYAUX ; 59e régiment d'infanterie de ligne (ex 63e régiment d'infanterie de ligne), 25 /08/1814-5 décembre 1814 (matricules 1 à 1 800), côte SHD/GR 21 YC 534, page 267, matricule 1569.

LAURENT Jean Charles, né le 27/04/1787 à Floyon, fils de Henry et de Marie Jeanne LIE-NARD ; Régiment de l'Île de Walcheren, 1er avril 1811-1er juin 1811 (matricules 3 001 à 6 000)., côte SHD/GR 21 YC 896, page 204, matricule 4213.

LEBRUN Jacques Joseph, né le 03/08/1787 à Floyon, fils de Jacques et de Marie Catherine MOISEZ ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 11 fructidor an XII [29 /08/1804]-30 mars 1807 (matricules 3 001 à 6 120), côte SHD/GR 21 YC 190, page 398, matricule 5367.

LEBRUN Ferdinand Joseph, né le 06/09/1792 à Floyon, fils de Antoine Joseph et de Marie Catherine 0 ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 6, matricule 5988.

LECLERCQ Antoine Joseph, né le 04/12/1791

à Floyon, fils de Louis et de Marie Joseph MAHU ; 155e Régiment d'infanterie de ligne, formation au 11 février 1813 (Matricules 1 à 3120), côte SHD/GR 21 YC 959, page 123, matricule 713.

LION Jean Baptiste, né le 17/03/1787 à Floyon, fils de Jean Baptiste et de Marie Jeanne MOUCHERON ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 11 fructidor an XII [29 /08/1804]-30 mars 1807 (matricules 3 001 à 6 120), côte SHD/GR 21 YC 190, page 398, matricule 5368.

LONGUET François Simon Joseph, né le 29/06/1787 à Floyon, fils de Simon et de Marie Jeanne CUISSET ; Régiment de l'Île de Walcheren, 1er avril 1811-1er juin 1811 (matricules 3 001 à 6 000)., côte SHD/GR 21 YC 896, page 212, matricule 4262.

MARCHE Louis Joseph, né le 22/02/1788 à Floyon, fils de Jacques et de Marie Joseph BEVIERE ; Chasseurs à pied. 1799-1815 : 21 avril 1815-19 mai 1815 (matricules 1 à 3 600), côte SHD/GR 20 YC 44, page 511, matricule 3028.

MARION Jean Louis Joseph, né le 27/04/1787 à Floyon, fils de Henry et de Marie Jeanne LIENARD ; 75e régiment d'infanterie de ligne (ex 88e régiment d'infanterie de ligne), 7 juillet 1814-18 juillet 1815 (matricules 1 à 1 681)., côte SHD/GR 21 YC 681, page 251, matricule 1477.

MARION Jean Louis Joseph, né le 27/04/1787 à Floyon, fils de Henri et de Marie Joseph LIENARD ; Régiment de l'Île de Walcheren, 1er avril 1811-1er juin 1811 (matricules 3 001 à 6 000)., côte SHD/GR 21 YC 896, page 219, matricule 4305.

MARMIGNON Jacques Théodore, né le 08/07/1773 à Floyon, fils de Jean Baptiste et de Marie Thérèse MOUSSU ; 2e demi-brigade de ligne, 29 fructidor an XI-12 prairial an XIII [16 septembre 1803-1er juin 1805]

(matricules 1 à 3000), côte SDH/GR21YC11, page 15, matricule 70.

MENET Jean Baptiste, né le 15/03/1784 à Floyon, fils de Jean Baptiste et de Marie Joseph MATON ; 43e régiment d'infanterie de ligne (ex 46e régiment d'infanterie de ligne), 31 mai 1815-30 juillet 1815 (matricules 1 801 à 2 075), côte SHD/GR 21 YC 401, page 13, matricule 1849.

MENET Jean Baptiste, né le 15/03/1784 à Floyon, fils de Jean Baptiste et de Marguerite MATON ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 18 avril 1811 (matricules 1 à 2 976)., côte SHD/GR 21 YC 192, page 312, matricule 1850.

MENET Jean Baptiste, né le 15/03/1784 à Floyon, fils de Jean Baptiste et de Marguerite MATON ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 11 fructidor an XII [29 /08/1804]-30 mars 1807 (matricules 3 001 à 6 120), côte SHD/GR 21 YC 190, page 409, matricule 5433.

MERVAUX Jean Ignace, né le 01/09/1784 à Floyon, fils de Jean Baptiste et de Marguerite MICHEL ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, 9 nivôse an XIV [30 décembre 1805]-22 juillet 1807 (Matricules 3001 à 4800), côte SHD/GR 21 YC 592, page 42, matricule 3229.

MICHEL Jacques Joseph, né le 08/10/1779 à Floyon, fils de Antoine et de Marie Joseph GRUMIAUX ; Régiment de l'Île de Walcheren, 1er avril 1811-1er juin 1811 (matricules 3 001 à 6 000)., côte SHD/GR 21 YC 896, page 219, matricule 4304.

MORONVAL Louis Joseph, né le 00/05/1780 à Floyon, fils de Jean Louis et de Anne Marie Amélie HOSSELET ; 17e régiment d'infanterie de ligne, 16 messidor an XIII [5 juillet 1805]-20 mai 1807 (matricules 3 001 à 6 000), côte SHD/GR 21 YC 151, page 84, matricule 3485.

SOUILLEE Jean Baptiste, né le 27/01/1793 à Floyon, fils de et de Marie Anne SOUILLE ;

21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 5, matricule 5982.

TRIQUET François, né le 07/05/1786 à Floyon, fils de François et de Marie Catherine GILLES ; 19ième régiment d'Infanterie de ligne, 28 juin 1806-6 novembre 1808 (matricules 3001 à 5973), côte SHD/GR 21 YC 171, page 46, matricule 3256 bis.

CORDIER Romain Adrien, né le 25/01/1785 à Frasnoy, fils de Michel et de Anne Jeanne DU-BOIS ; Infanterie. 8ème régiment de voltigeurs, 1814 (matricules : 2 509 à 3 608)., côte SHD/GR 20 YC 86, page 11, matricule 2553.

DELSART Benoît Joseph, né le 31/07/1789 à Frasnoy, fils de Benoît et de Nathalie DEHOVE ; 19e régiment d'infanterie de ligne, 17 novembre 1812 - 12 avril 1813 (matricules 11368 à 13168), côte SHD/GR 21 YC 175, page 298, matricule 13128.

GARÇON Jean Baptiste, né le 02/10/1786 à Frasnoy, fils de Philippe et de Marie MONTAY ; 22e Régiment d'Infanterie de ligne , 11 Juillet 1809 - 27 mars 1812 (matricules 6601 à 8400), côte SHD/GR 21 YC 202, page 230, matricule 7958.

GARÇON Jean Baptiste, né le 02/10/1786 à Frasnoy, fils de Philippe et de Marie Joseph MONTAY ; 19ième régiment d'Infanterie de ligne, 28 juin 1806-6 novembre 1808 (matricules 3001 à 5973), côte SHD/GR 21 YC 171, page 50, matricule 3278.

GARÇON Jean Baptiste, né le 02/10/1786 à Frasnoy, fils de Philippe et de Marie MONTAY ; Corps royal de grenadiers de France redevenu corps des grenadiers à pied de la garde impériale lors des Cent-Jours, 1813-1814.30 avril 1815-24 septembre 1815 (matricules 3 001 à 4 990)., côte SHD/GR 20 YC 14, page 54, matricule 3300.

LAURENT Jean Baptiste Nicodème, né le 15/09/1788 à Frasnoy, fils de François et de Marie Joseph GOVAL ; 119e régiment d'infanterie de ligne, formation au 1er juillet 1808 (matricules 1 à 3 000)., côte SHD-GR21_YC_844, page 317, matricule 1894.

LAURENT Jean Baptiste Nicodème, né le 15/09/1788 à Frasnoy, fils de François et de Marie Joseph GOVAL ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, 9 nivôse an XIV [30 décembre 1805]-22 juillet 1807 (Matricules 3001 à 4800), côte SHD/GR 21 YC 592, page 257, matricule 4520.

PRESEL Pierre Félix Joseph, né le 14/01/1780 à Frasnoy, fils de Alexandre et de Marie MASURE ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, 9 nivôse an XIV [30 décembre 1805]-22 juillet 1807 (Matricules 3001 à 4800), côte SHD/GR 21 YC 592, page 39, matricule 3214.

TESSON Pierre Joseph, né le 15/03/1793 à Frasnoy, fils de Pierre Joseph et de Marguerite ROBEAU ; 21e régiment d'infanterie de ligne, 25 novembre 1812-29 mars 1813 (matricules 5 977 à 7 752), côte SHD/GR 21 YC 194, page 18, matricule 6057.

Consultation des fiches matricules : Aller sur le site du ministère des Armées <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=202&titre=registres-de-controles-et-registres-matricules>
Cliquer sur « faire une recherche ».
Dans « cote », copier la cote relevée dans l'inventaire., Exemple SHD/GR 21 YC 189.
Rendez vous à la page indiquée.

A.D

Faits divers et accidents

relevés dans le « Journal de Fourmies » pour l'année 1884—suite

Cartignies.

Un sieur **Evariste Bétry**, 57 ans, garçon brasseur, a été précipité en bas de son camion, si malheureusement que la chute a été mortelle. Depuis 35 ans il servait comme employé dans la brasserie de M. Godiniaux et l'on n'avait jamais eu qu'à se louer de ses loyaux et nombreux services.

Acte de décès n° 51, état civil de Cartignies

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le quinze juillet à dix heures du soir, **Bétry Evariste**, âgé de 58 ans, garçon brasseur, né et domicilié à Cartignies, fils de Parfaite, veuf de Prohon Elisa, est décédé en sa demeure, lieu dit le Quartier de la Ferme.



Saint-Hilaire.

Un affreux accident est arrivé lundi au passage a niveau de Malakoff, sur le territoire de Saint-Hilaire, près Avesnes.

Le jeune Courtin, âgé de 8 ans, se rendant à l'école vers midi 1/2, attendait pour franchir la voie ferrée près de la barrière, le passage d'un train de marchandises allant vers Aulnoye. Dès que le dernier wagon fut en vue, il ouvrit la porte de la barrière et traversa la ligne sans apercevoir le train de voyageurs, se dirigeant sur Avesnes, engagé sur l'autre voie et masqué, pour l'enfant, par le train de marchandises qu'il avait devant lui une seconde auparavant.

Le pauvre petit être, atteint par la locomotive, fut complètement broyé sans que le garde barrière, qui était à son poste, pût même voir l'accident.

Le chasse pierres portait encore, à son arrivée à Avesnes, des lambeaux de chair.

Acte de décès n° 29, état civil de Saint Hilaire

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le vingt huit juillet à midi et demi, **Clovis Courtin**, âgé de 7 ans, écolier, né et domicilié en cette

commune, fils de Clovis et de Adèle Renele Bucquin, est décédé au lieu dit le Passage à Niveau de Malakoff.



Le Quesnoy.

Un malheureux accident est arrivé ces jours derniers à un militaire du 1^{er} de ligne en garnison dans cette ville.

Le clairon Lafausse, détaché pour faire le service de la tranchée des cibles, ayant eut l'imprudence de se tenir en dehors de l'abri alors que le signal de *Commencez le feu* avait été donné, fut frappé d'une balle à la tête. Transporté à l'hospice, il y est mort quelques heures après.

Ce malheureux allait être renvoyé dans ses foyers comme fils aîné de femme veuve.

Acte de décès n° 43, état civil de Le Quesnoy.

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le cinq aout à une heure du soir, **Lafausse Zéphyr Alexandre**, soldat au premier régiment de ligne, troisième bataillon, deuxième compagnie, numéro matricule deux mille sept cent seize, en garnison au Quesnoy, né à Ivry le Temple, canton de Méru, département de l'Oise, le vingt six novembre mil huit cent soixante et un, fils de Lafausse Désiré et de Fournier Désirée, célibataire, est décédé à l'hospice civil et militaire sis en cette ville, rue Thiers.



Maubeuge. Un malheureux père de famille, Chouffart, graisseur de la Compagnie du Nord, âgé de 30 ans. a été, dimanche dernier, victime d'un bien triste accident.

En faisant le contrôle en marche, il est tombé du train 25 A, allant de Maubeuge à Feignies. Relevé par le surveillant de nuit, Yaniguene, il a été immédiatement transporté à l'hôpital de Maubeuge.

M. le docteur Culot, appelé à lui donner des soins, a constaté une fracture de la base du

crâne avec épanchement devant vraisemblablement amener la mort.

Acte de décès n° 204, état civil de Maubeuge. L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le douze aout à onze heures du matin, **Libert Joseph Chouffart**, âgé de trente ans, garde frein, né à Boninne, domicilié à Frameries (Belgique), fils de Libert Chouffart et de Marie Anne Valange, époux d'Ophélie Godart, est décédé à l'hospice Saint Nicolas.



Avesnes.

On trouvait vendredi dernier, vers 3 heures du soir, un individu à peu près mourant, étendu près de l'ancien cimetière. Grâce aux soins de la gendarmerie, il fut transporté d'urgence à l'hospice.

Après qu'on lui eut donné les premiers soins, il déclara se nommer Duflot Joseph, âgé de 55 ans, originaire d'Esquehéries (Aisne), demeurant à Marche-les-Ecaussines (Belgique), et raconta que, se trouvant en état d'ivresse, il avait rencontré dans le bois de Feignies, trois individus qui lui auraient pris environ 8 francs, après avoir essayé de l'étrangler.

Le malheureux, qui ne put fournir d'autres renseignements et qui succombait quelques heures plus tard, portait encore la trace d'une corde. On sait seulement que, revenu à lui, il s'était traîné chez un cultivateur qui l'avait autrefois employé ; que celui-ci l'avait chargé sur un tombereau et était venu, sans en donner avis à personne, le déposer à la porte d'Avesnes.

Une information est ouverte M. le docteur Monronval a été chargé de l'autopsie du cadavre.

Fin aout, le docteur Mouronval, chargé de l'autopsie du cadavre, indique « *qu'en dépit des traces laissées par une corde sur le cou, la mort n'est due aux violences dont il a été l'objet, mais à des désordres intérieurs* » !!

Acte de décès n° 88, état civil d'Avesnes.

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le quinze aout à huit heures du soir, **Joseph Eugène Duflot**, âgé de cinquante cinq ans, né à

Esqueheries (Aisne) le vingt neuf octobre mil huit cent vingt huit, sabotier, domicilié à Marche les Escaussines (Belgique), fils de Jean Pierre Duflot et de Marie Catherine Monvoisin, époux de Marie Louise Tétard, domiciliée audit Esqueheries, est décédé à l'hospice de cette ville.



Fourmies

Il nous paraît utile de démentir les bruits qui ont couru au sujet de la mort de M. Roeland, entrepreneur à Fourmies, décédé jeudi matin des suites d'une forte cholérine qui le tenait alité depuis lundi dernier.

Quelques personnes ont dit et répété, certaines même ont écrit que le décès était dû au choléra asiatique et que l'inhumation devait avoir lieu immédiatement, tandis que M. le docteur Lebon et M. le docteur Mouronval, médecin légiste d'Avesnes, déclarant qu'ils se trouvent en présence d'un cas de diarrhée cholériforme et que l'inhumation peut être retardée jusqu'à samedi matin, sans le moindre inconvénient pour la salubrité publique.

Les funérailles de M. Roeland ont eu lieu ce matin, au milieu d'un grand concours de personnes ; sa femme et ses enfants y assistaient, preuve qu'aucun d'eux n'est malade, comme on s'est plu à le dire, dans le but de colporter une nouvelle à sensation.

Nous n'en plaignons pas moins cette famille, cruellement frappée dans ses affections et privée beaucoup trop tôt de son chef, au moment où de grandes entreprises nécessiteraient sa présence.

Acte de décès n° 230, état civil de Fourmies

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le vingt et un aout à neuf heures du matin, **François Roeland**, âgé de 47 ans, entrepreneur de terrassement, né à Deux Acren (Belgique), domicilié à Fourmies, fils de Charles et de Emerence Carton, époux de Sidonie Francq, est décédé en sa demeure, avenue de la Gare.



Englefontaine

Des dangers que représentent les champignons.

A l'issue d'un repas de champignons provenant de la forêt de Mormal, toute la famille Many, dite boudaine d'acier, s'est trouvée empoisonnée sauf cependant la mère qui n'avait pas mangé du mets fatal.

Le père Augustin est dans un état très inquiétant.

L'ainé des enfants, âgé de 13 ans, pourra peut-être être sauvé. Quant aux trois petites filles, âgées de neuf, cinq et trois ans, elles sont déjà mortes.

Acte de décès n° 33, 34 et 35, état civil d'Englefontaine.

33- L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le dix huit aout à 10 heures du matin, **Many Marie**, née à Gommegnies, domiciliée en cette commune, fille légitime de Many Augustin Joseph, âgé de quarante ans, et de Laurent Augustin, âgée de quarante et un ans, est décédée en la demeure de ses parents, sise rue Saint Honoré.

34- **Many Céline**, sept ans, née à Locquignol, décédée à onze heures du matin.

35- **Many Maria**, trois ans, née à Englefontaine, décédée à trois heures du soir.

Les trois sœurs sont décédées le même jour, à 10, 11 et 15 heures.

☞

Recquignies

Mardi, vers cinq heures, on a retrouvé sur la voie du chemin de fer de Jeumont à Maubeuge, le cadavre du nommé Decomble Charles-Nicolas, né à Beaumetz-lez-Cambrai, marié et père de trois enfants en bas âge.

Cet homme, qui avait passé la soirée à la fête de Jeumont, rentrait chez lui par la voie, vers trois heures du matin. Ayant voulu ce garer du train venant de Paris, il a été tamponné par un autre convoi venant en sens inverse et traîné sur un parcours d'environ vingt mètres. Il a eu le crâne fracturé et le pied droit coupé. D'après le rapport du médecin de la Compagnie du Nord, la mort de l'imprudent a dû être instantanée.

Acte de décès n° 38, état civil de Recquignies
L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le deux septembre à deux heures du matin, **Charles Decomble**, âgé de 37 ans, cantonnier, né à Beaumetz lez Cambrai, domicilié en cette commune, fils de Nicolas et de Elisabeth Lancelliez, époux de Clarisse Wiart, est décédé en sa demeure au point d'arrêt.

☞

Maubeuge.

Un déplorable accident s'est produit samedi dernier, faubourg de France.

Des ouvriers descendaient dans un puits, au moyen d'un treuil, un corps de pompe ; deux d'entre eux manœuvraient avec des leviers tandis que trois autres retenaient le fardeau avec des cordes pour le diriger.

Un des leviers échappant aux mains de l'homme qui s'en servait, vint frapper à la tête Scarmur Télésphore, ouvrier belge, âgé de 36 ans.

Transporté à son domicile, ce malheureux succombait peu de temps après, laissant une veuve et deux enfants.

Acte de décès n° 246, état civil de Maubeuge
L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le treize septembre à huit heures du soir, **Télésphore Scarmur**, âgé de 36 ans, journalier, né à Quévy le Grand (Belgique), domicilié à Maubeuge, fils de Benoit et de Flore Beugnies, époux de Pauline Wacrenier, est décédé en son domicile, faubourg Saint Lazare.

☞

Catillon

Le 30 septembre dernier, le nommé Fleury Joseph, marchand de beurre à Maubeuge, était venu à Catillon, accompagné de son fils, pour y vendre sa marchandise. En arrivant, Fleury dit à son fils de conduire sa voiture chez M. Lefévre, son grand père, tandis qu'il devait se rendre au marché.

Une heure plus tard, le sieur Boniface Jules, en passant sur la digue du canal, aperçut une casquette et une blouse sur la berge. Il se douta que quelqu'un s'était jeté à l'eau et fit aussitôt fouiller la rivière ; on en retira un cadavre qui fut reconnu pour celui dudit sieur

Fleury. Par ordre des autorités locales de Catillon, le corps du noyé fut déposé dans le magasin des pompes à incendie.

Il est présumable qu'on se trouve en face d'un suicide, car par suite de déboires dans son commerce, Fleury venait de perdre une somme assez ronde ; de plus, il s'adonnait fréquemment à la boisson et avait à maintes reprises manifesté le désir de se donner la mort.

Acte de décès n° 43, état civil de Catillon

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le premier octobre à huit heures du matin, **Solidaire Joseph Fleury**, âgé de 46 ans, marchand de beurre, né à Catillon, domicilié à Maubeuge quartier de Monplaisir, fils de Solidaire et de Marie Nulin, veuf de Louise Zoé Legrand, est décédé dans le canal de la Sambre

☞☞

Avesnes.

Lundi après midi, un affreux accident a eu lieu sur le chemin de Haut Lieu, près d'Avesnes.

Un soldat du 84^e de ligne, nommé Alipse, promenait le cheval du capitaine Amaler. Le cheval s'est emporté et le militaire qui le montait a été désarçonné.

La chute fut terrible. Alips est mort quelques minutes après l'accident.

Acte de décès n° 110, état civil de Avesnes

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le sept octobre à deux heures quinze du soir, **Paul Adrien Auguste Alips**, âgé de 22 ans, né à Arrigny (Marne) le vingt neuf juin 1862, célibataire, soldat au 84^e RI, 3^e bataillon, 2^e compagnie, en garnison à Avesnes, domicilié à Larzicourt (Marne), fils naturelle de Henriette, est décédé à l'hospice civil de cette ville.

☞☞

Avesnes.

Mardi dans la journée, le bruit courait à Avesnes que la veuve Leroy, née Bertrand Aurore Léonie, âgée de 44 ans, était accouchée clandestinement et qu'elle avait supprimé son enfant.

La justice informée de ce bruit se rendit au domicile de cette femme et acquit bientôt, par

des aveux, qu'elle avait, en effet, mis au monde quelques jours auparavant un enfant qu'elle avait jet dans l'Helpe Majeure, entre le Pont Rouge et la filature du Progrès.

Amenée sur les lieux, la veuve Leroy indiqua l'endroit où elle avait consommé le crime et elle déclara qu'elle était accouchée la nuit au bord même de la rivière.

Sur l'ordre de M. le procureur de la république, on a levé toutes les vannes du moulin du Fuchaux et on a fait des recherches pour découvrir le cadavre.

La femme Leroy est la veuve d'un ancien gendarme ; elle est mère de quatre enfants dont deux sont actuellement sous les drapeaux. Elle a été écrouée mardi soir à la maison d'arrêt.

Après avoir essayé d'égarer les recherches pendant plusieurs jours, elle s'est décidée à indiquer l'endroit où elle avait jeté son enfant nouveau né : on l'a retiré des lieux d'aisance de M^{me} Veuve M., Grand-Place, chez qui cette malheureuse allait en journée.

☞☞

Lez Fontaine

Le nommé Joseph Bastin, originaire de Sivry, ouvrier terrassier au chemin de fer en construction, vient de trouver la mort dans les circonstances suivantes : Bastin était chargé de caler un rouleau de 3 000 kilos servant à tasser les pierres de la route, lorsqu'en faisant faire un demi-tour au rouleau, il fut pris entre ce dernier et un des piquets bordant le chemin. Il reçut une blessure tellement grave au bas du ventre que le lendemain 1^e octobre il expirait.

Acte de décès n° 6, état civil de Lez Fontaine

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le premier octobre à sept heures du matin, **Joseph Bastin**, âgé de 63 ans, terrassier, né à Jumet (Belgique), domicilié à Péruwelz, veuf d'Eugénie Cap, fils de Pierre François et de Marie Catherine Lefevre, est décédé en cette commune lieu dit rue Haute.

☞☞

Aulnoye

Encore un accident de chemin de fer. Mardi de la semaine dernière, Joseph Lebrun, chef de manœuvre à la gare d'Aulnoye, a été renversé par un wagon.

Relevé aussitôt après l'accident et transporté à la salle des blessés, on a constaté qu'il portait une vaste déchirure de la peau à la région de la hanche droite, avec contusion de la région hypogastrique et fracture des os du bassin et du fémur.

Malgré les soins qui lui ont été prodigués, Lebrun est décédé dans la journée.

Acte de décès n° 86, état civil de Aulnoye-Aymeries

L'acte n'ayant pas été inscrit, le tribunal d'Avesnes a rendu un jugement dans lequel on peut lire : ... **Lebrun Victor Joseph**, âgé de 31 ans, chef de manœuvre au chemin de fer du Nord, né à Wassigny (Aisne), domicilié à Dompierre, fils de Victor et de Domitilde Deldicque, époux de Marie Fleurisse Lepauvre, a été tué accidentellement à la gare d'Aulnoye, le trente septembre mil huit cent quatre vingt quatre (rapport de gendarmerie le lendemain), que ce décès n'a pas été déclaré et ne figure pas dans les registres de la commune d'Aulnoye...



Jeumont

Le 11 octobre, vers 6 heures du soir, une jeune enfant de 2 ans 1/2, Clauwaerts Marguerite, fille de Antoine el. de Hannecart Eugénie, de Jeumont, est tombée accidentellement dans une fosse à purin appartenant à M. Poulet Léon.

Malgré les soins du docteur Riche, la pauvre petite n'a pu être rappelée à la vie.

Acte de décès n° 114, état civil de Jeumont

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le seize octobre à quatre heures et demie du soir, **Clauwaerts Marguerite**, âgée de 2 ans et demi, née et domiciliée à Jeumont, fille d'Antoine et de Hannecart Eugénie, est décédée en la maison de ses père et mère.



Wignehies

Un déplorable accident est arrivé le 21 courant à Wignehies.

Pour répondre plus commodément une persienne, le nommé Lefèvre, âgé de vingt ans, ouvrier peintre au service de M. Lecarpentier, de La Capelle, avait placé une petite caisse sur le bord de la fenêtre. Arrivé, à l'aide de son échelle, la persienne sur l'épaule, à la hauteur qu'il jugea convenable, il voulut poser le pied sur la caisse, mais le défaut d'aplomb, probablement, le fit basculer et le malheureux ouvrier tomba à la renverse avec son fardeau.

Relevé aussitôt et transporté à son domicile à La Capelle, l'infortuné Lefèvre y expirait quelques heures plus tard, sans avoir repris connaissance.

Acte de décès n° 102, état civil de La Capelle. L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le vingt et un octobre à trois heures du soir, Octave Eugène Lefèvre, âgé de 20 ans, ouvrier peintre en bâtiments, né et domicilié à Saint Algis, résidant à la Capelle, célibataire, fils de Auguste et de Annaïs Mara, est décédé à l'hospice de la Capelle.



Maubeuge.

Samedi dans l'après midi, on a retiré de la petite Sambre, sur le territoire de Maubeuge, lieudit le Glacis, le cadavre du nommé Sahnér François, âgé de 28 ans, journalier originaire de Forbach, lequel avait disparu depuis huit jours.

Cet individu, qui avait l'habitude d'aller la nuit à la pêche, se trouvant le premier novembre en état d'ébriété, voulut comme de coutume n'y rendre ; et vers onze heures du soir, malgré l'opposition de son logeur, il prit le chemin de la rivière où il a dû se noyer accidentellement.

Le cadavre ne portait aucune plaie ni contusion ; M le docteur Culot a déclaré que le mort était le résultat d'une asphyxie par immersion.

Acte de décès n° 288, état civil de Maubeuge
L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le huit novembre à midi, **François Sahner**, âgé de 28 ans, journalier, né à Forbach (Moselle), domicilié à Maubeuge, célibataire, fils de père et de mère inconnus des déclarants, est décédé au faubourg Sainte Aldegonde.



Fourmies

Un affreux accident a attristé la soirée de dimanche dernier.

A huit heures, le nommé Louvet Ferdinand Théophile, chauffeur de la Compagnie du Tramway, qui avait passé son après-midi à Wignehies à jouer aux cartes avec des amis, prenait le train pour rentrer à Fourmies.

Il fit la route avec ses cousines, dans une voiture de première classe placée immédiatement à la suite de la machine

Lorsqu'il fut arrivé rue Thiers, en face de la rue Traversière, il prit congé de ses parentés en leur disant qu'il se rendait au café-concert : le train allait à grande vitesse, comme c'est l'ordinaire pendant la montée des rampes.

Le sieur Dumas, qui se prouvait sur la locomotive lui représenta le danger de la descente en ce moment mais Louvet prétendit qu'il n'y avait aucun danger ; il sauta immédiatement à terre et disparut sous les wagons.

Les voyageurs ressentirent une secousse assez violente et le train s'arrêta. On courut au malheureux qui était dans un état lamentable. La jambe droite était affreusement broyée et écrasée, les quatre roues de wagons étaient passées à quatre endroits différents et l'avaient réduite en bouillie ; quant à la gauche, elle était fortement endommagée.

On transporta Louvet à l'estaminet Spilmont, situé en face ; M. Salengros, vétérinaire, lui donne les premiers soins en attendant l'arrivée de M. le docteur Lebon qui accourut immédiatement, juste à temps pour recevoir le dernier soupir de l'infortuné.

Louvet n'était âgé que de 43 ans ; il laisse une femme et huit enfants dans la misère et nous espérons que la charité publique voudra bien s'intéresser à leur sort.

Nous savons qu'une souscription autorisée circule en ville et nous pensons qu'elle se couvre de signatures ; le directeur du Café-concert où Louvet voulait se rendre dimanche soir, organise pour samedi prochain, une isoirée de bienfaisance, les membres de la corporation de Saint Eloi se proposent déjà de faire une collecte le 1^{er} décembre, jour de leur fête ; d'autres voudront suivre leur exemple et venir ainsi en aide à cette malheureuse famille.

Acte de décès n° 302, état civil de Fourmies
L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le seize novembre à huit heures du soir, **Ferdinand Adolphe Louvet**, âgé de 43 ans, chauffeur, né à Bertry, domicilié à Fourmies, fils de Pierre et de Euphrasire Gave, époux de Marie Caroline Sophie Jouniaux, est décédé en une maison, rue Thiers.



Dourlers

Nous apprenons la mort de M. le comte Octave de Nédonchel, sous lieutenant au 3^e régiment de cuirassiers, décédé le 12 courant au camp de Chalons, à l'âge de 25 ans [péritonite].

Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Dourlers lundi dernier 17 courant à midi.

Acte de décès n° 69, état civil de Mourmelon le Grand

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le douze novembre à midi trente minutes, **Octave Louis Marie de Nédonchel**, âgé de 25 ans, sous lieutenant au 3^e régiment de cuirassiers, en garnison au camp de Chalons, célibataire, né à Dourlers, fils de Charles Louis Alexandre, marquis de Nédonchel, et de Marie Emilie d'Oultremont de Duras, est décédé à l'hôpital militaire du camp de Châlons.



Pont sur Sambre

Depuis le 8 novembre dernier, le nommé Désiré Messenger, âgé de 42 ans, né à Salesches et scieur de marbre à Pont-sur-Sambre était disparu de son domicile.

Comme on avait retrouvé sa casquette dans la Sambre on présuma qu'il y était tombé et l'on fit des recherches pendant plusieurs jours, dans un long parcours et cela sans résultat.

Le 14 courant, dans la matinée, les habitants de Grattières-Hautmont, voisins de la Sambre, aperçurent sur les prés, dit Sous-le-Mont, quelque chose qui leur parut être un cadavre ; ils prévinrent le commissaire de police et le maréchal des logis de gendarmerie, et avec l'aide de deux bateliers, ils purent arriver sur ces prés. Ayant ramené le cadavre sur la berge, ils le reconnurent pour être celui de Messenger.

Il avait dans sa poche un calepin et une blague avec 26 sous de monnaie.

Le docteur Delannoy a constaté que la mort était due à l'asphyxie par immersion et que le corps ne portait aucune trace de violence. Il y avait 35 jours qu'il était dans l'eau.

Messenger laisse une femme et trois enfants en bas-âge ; son inhumation a eu lieu à Hautmont.

Acte de décès n° 144, état civil de Hautmont
L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le quatorze décembre à midi, **Messenger Désiré Charles François**, né à Salesches le 16 janvier 1840, domicilié à Pont sur Sambre, époux de Ernestine Marie Williot, fils de Jean Baptiste et de Marie Philippe Demasure, est décédé en cette commune lieu dit Grattières.

2002

Sars Poteries

Seigniez était soldat au 4^e régiment d'artillerie en garnison à Besançon.

En faisant la litière, il reçut d'un cheval une ruade qui l'atteignit au côté gauche de la nuque ; la mort fut presque instantanée.

Seigniez qui était aimé et considéré de ses camarades autant que de ses chefs a eu des funérailles magnifiques.

Tout le corps des officiers, colonel, lieutenant-colonel, capitaine, etc, y assistait.

Quatre couronnes, produit d'une collecte faite dans son régiment, furent déposées sur sa tombe.

Acte de décès 1478, état civil de Besançon.

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le 16 décembre à quatre heure et demie du soir, Paul Louis Seigniez, 2^e conducteur au 4^e régiment d'artillerie, 4^e batterie, matricule 2507, célibataire, âgé de vingt et un ans, natif du Cateau, fils de Louis Philippe Seigniez et de Elise Cousin, est décédé à l'hôpital Saint Jacques.

Né le 15 aout 1863 à Le Cateau, représentant de commerce.

Engagé pour 5 ans le 11 octobre 1882 à la mairie d'Avesnes.

Toute copie même partielle
est interdite sans
autorisation

Responsable de la publication : Alain Delfosse